



LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.

NOTICE ANNUELLE

pour l'exercice clos le 2 janvier 2022

Le 24 février 2022

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.

NOTICE ANNUELLE 2021

TABLE DES MATIÈRES

	Page
STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	4
DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ.....	6
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS.....	12
POLITIQUE DE DIVIDENDES	25
STRUCTURE DU CAPITAL	26
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	28
ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION	29
INFORMATION SUR LE COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES	34
POURSUITES	36
AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	36
CONTRATS IMPORTANTS	36
INTÉRÊTS DES EXPERTS	37
MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS	37
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.....	39
ANNEXE A – MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES	40

La présente notice annuelle est datée du 24 février 2022 et, à moins d'indication contraire, l'information donnée dans les présentes est en date du 24 février 2022.

À moins d'indication contraire, tous les montants en dollars figurant dans les présentes sont exprimés en dollars américains et tous les renseignements financiers figurant dans les présentes ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« CNCI »).

À moins d'indication contraire, toutes les mentions concernant le cours des actions, les volumes de négociation et les données par action sont ajustées rétroactivement afin de tenir compte de tous les fractionnements d'actions.

Dans la présente notice annuelle, les termes « Gildan », « Société » ou « nous », « notre » et « nos » renvoient, selon le contexte, à Les Vêtements de Sport Gildan Inc. ou à Les Vêtements de Sport Gildan Inc. et ses filiales.

L'information donnée dans les extraits des documents indiqués ci-dessous et dont il est fait mention de façon spécifique dans la présente notice annuelle est intégrée dans les présentes par renvoi :

- les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 2 janvier 2022 (les « **états financiers annuels de 2021** »); et*
- le rapport de gestion pour l'exercice clos le 2 janvier 2022 (le « **rapport de gestion annuel de 2021** »).*

Les documents susmentionnés sont disponibles sur le site Web SEDAR à l'adresse www.sedar.com, sur le site Web EDGAR à l'adresse www.sec.gov et sur le site Web de la Société à l'adresse www.gildancorp.com.

Certains énoncés faits dans la présente notice annuelle constituent des énoncés prospectifs fondés sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles de Gildan et ont été faits par Gildan en fonction de son expérience et de son interprétation des tendances passées. Les résultats indiqués dans les énoncés prospectifs peuvent s'écarter considérablement des résultats réels. Veuillez vous reporter à la mise en garde aux pages 37 à 39 de la présente notice annuelle pour de plus amples renseignements.

STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Dénomination sociale, adresse et constitution

La Société a été constituée le 8 mai 1984 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* sous la dénomination sociale de Textiles Gildan Inc. À nos débuts, nous avons concentré nos activités sur la fabrication de textiles. La principale gamme de produits que nous fabriquons et vendions était du tissu fini. En 1992, nous avons redéfini notre stratégie d'exploitation et, dès 1994, nos activités étaient concentrées exclusivement sur la fabrication et la vente de vêtements de sport dans le marché des vêtements imprimés. En mars 1995, nous avons changé notre dénomination sociale pour adopter celle de Les Vêtements de Sports Gildan Inc./Gildan Activewear Inc. En 2005, nous avons remplacé notre dénomination sociale en français par Les Vêtements de Sport Gildan Inc.

En juin 1998, dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne planifié, nous avons déposé des statuts de modification pour, entre autres, supprimer les restrictions relatives à une société fermée que contenaient nos documents constitutifs et changer la structure de notre capital-actions autorisé. Le 17 juin 1998, nous avons réalisé notre premier appel public à l'épargne portant sur un nombre global de 3 000 000 d'actions à droit de vote subalterne de catégorie A au prix de 10,29 \$ CA par action, compte non tenu des fractionnements d'actions, représentant un produit brut total de 30 880 500 \$ CA.

Le 2 février 2005, nous avons déposé des statuts de modification afin, entre autres, de (i) créer une nouvelle catégorie d'actions ordinaires (« **actions ordinaires** »), (ii) changer les actions à droit de vote subalterne de catégorie A émises et en circulation en actions ordinaires nouvellement créées, à raison d'une pour une, et (iii) retirer les actions à droit de vote multiple de catégorie B et les actions à droit de vote subalterne de catégorie A ainsi que les droits, privilèges, restrictions et conditions s'y rattachant. Le 15 février 2011, nous avons déposé des statuts constitutifs modifiés afin de changer le nombre d'administrateurs minimum pour le fixer à cinq, et le nombre maximum à douze, comme le déterminent de temps à autre les administrateurs et afin de nommer un ou plusieurs administrateurs conformément aux lois régissant la Société.

Notre siège social et nos bureaux de direction principaux sont situés au 600, boulevard De Maisonneuve Ouest, 33^e étage, Montréal (Québec) Canada, H3A 3J2 et notre principal numéro de téléphone à cette adresse est le 514 735-2023.

Liens intersociétés

Les principales filiales de la Société, leur territoire de constitution et le pourcentage de participation de la Société dans chacune d'elles sont décrits dans le tableau ci-après :

Filiale	Territoire de constitution	Pourcentage de participation
Gildan Activewear SRL	Barbade	100 %
Gildan Yarns, LLC	Delaware	100 %
Gildan USA Inc.	Delaware	100 %
Gildan Honduras Properties, S. de R.L.	Honduras	100 %
Frontier Yarns Inc.	Caroline du Nord	100 %
Gildan Apparel (Canada) LP	Ontario	100 %
Gildan Activewear (UK) Limited	Royaume-Uni	100 %
Gildan Activewear EU SRL	Belgique	100 %
Gildan Textiles de Sula, S. de R.L.	Honduras	100 %
G.A.B. Limited	Bangladesh	100 %
Gildan Activewear Honduras Textile Company, S. de R.L.	Honduras	100 %
Gildan Activewear (Eden) Inc.	Caroline du Nord	100 %
Gildan Hosiery Rio Nance, S. de R.L.	Honduras	100 %
Gildan Mayan Textiles, S. de R.L.	Honduras	100 %
Gildan Charleston Inc.	Delaware	100 %
Gildan Activewear Dominican Republic Textile Company Inc.	Barbade	100 %
Gildan Honduras Trading, S. de R. L.	Honduras	100 %
Gildan Choloma Textiles, S. de R. L.	Honduras	100 %

Les filiales omises ne représentent individuellement pas plus de 10 % de l'actif consolidé et pas plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé de Gildan ou, collectivement, pas plus de 20 % du total de l'actif consolidé et du chiffre d'affaires consolidé au 2 janvier 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

Faits récents et faits nouveaux au cours de l'exercice 2021

Impact de la pandémie de COVID-19 et autres faits nouveaux

L'impact de la pandémie de COVID-19 en 2020 a été considérable et a entraîné un grave ralentissement économique mondial. Au fur et à mesure que nous avançons dans le deuxième semestre de 2020 et en 2021, avec l'assouplissement des restrictions, les mesures de soutien gouvernemental et le déploiement rapide des vaccins, l'activité économique a commencé à reprendre et les niveaux de demande pour nos produits se sont améliorés jusqu'en 2021. Le rebond de la demande, combiné à notre positionnement dès le commencement de la pandémie et à nos efforts pour continuer à mener notre stratégie Retour à l'essentiel, nous a permis d'atteindre un niveau de rendement supérieur à celui d'avant la pandémie pour l'année.

Au cours de 2021, nous avons continué d'accélérer la cadence de production dans nos installations et de mettre à exécution nos plans pour poursuivre l'expansion de la capacité après la reprise de nos activités à la suite des arrêts causés par la COVID-19 et les ouragans de 2020. Cependant, les impacts continus de la pandémie ont fait apparaître de nouveaux défis dans tous les secteurs, créant un paysage de marché caractérisé par des stocks restreints, des pénuries de main-d'œuvre, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des pressions inflationnistes. Bien que notre modèle de fabrication à intégration verticale et nos emplacements géographiques aient permis de réduire notre exposition à certains de ces facteurs, les pénuries de main-d'œuvre aux États-Unis ont touché le secteur américain du fil et notre propre production de fil, ainsi que notre capacité à reconstituer des stocks plus importants et à combler entièrement la demande en 2021.

Du point de vue des liquidités, en 2020, nous avons pris des mesures afin de préserver notre situation de trésorerie et d'accroître notre souplesse financière pour manœuvrer dans le contexte de la pandémie. Nous avons notamment reporté les dépenses d'investissement non essentielles et les charges discrétionnaires, suspendu les rachats d'actions et le versement de nos dividendes, contracté un financement par emprunt supplémentaire et négocié des modifications temporaires de nos clauses restrictives. Lorsque les conditions économiques ont commencé à s'améliorer plus tard en 2020 et tout au long de 2021, nous avons réduit notre ratio de levier financier de la dette et repris les dépenses d'investissement. De plus, du fait de la confiance accrue en la reprise continue et des assises solides de la Société pour la génération de flux de trésorerie, notre conseil d'administration a approuvé le rétablissement, en mai 2021, du dividende trimestriel de la Société et le rétablissement, en août 2021, du programme de rachat d'actions de la Société.

Nous sommes encouragés par la reprise de nos activités que nous avons constatée, notamment avec les volumes de ventes de 2021 qui sont maintenant supérieurs aux niveaux d'avant la pandémie et une forte croissance du bénéfice par rapport à l'année précédente et à 2019. Alors que la demande en Amérique du Nord est revenue à des niveaux sains, la reprise ailleurs dans le monde reste faible. Nous continuons de surveiller les impacts continus de la pandémie, y compris l'apparition récente du variant Omicron de la COVID, qui a entraîné des mesures de confinement accrues en fin d'année dans certaines régions du monde. En ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement, bien que nous ayons constaté une amélioration de l'environnement de travail, nous continuons de surveiller les pénuries de main-d'œuvre, les pénuries de matières premières et les facteurs liés aux transports à l'échelle mondiale qui créent des pressions inflationnistes. Néanmoins, nous sommes satisfaits de la mise en œuvre de notre stratégie Retour à l'essentiel qui a été déterminante dans notre capacité à générer des résultats solides en 2021. En nous appuyant sur les principes de notre stratégie Retour à l'essentiel, nous pensons être bien positionnés pour stimuler la croissance dans le cadre de ce que nous appelons désormais la stratégie de « croissance durable de Gildan », décrite à la rubrique 4 du rapport de gestion annuel de 2021.

Dividendes

Le 22 février 2022, le conseil d'administration de Gildan a approuvé une hausse de 10 % du dividende trimestriel courant et a déclaré un dividende en espèces de 0,169 \$ par action ordinaire payable le 11 avril 2022 aux actionnaires inscrits le 17 mars 2022.

Le 4 mai 2021, le conseil d'administration de Gildan a approuvé le rétablissement du dividende trimestriel de la Société de 0,154 \$ par action, soit le même taux de dividende en trésorerie de Gildan qu'avant la suspension des versements de ceux-ci après le premier trimestre de 2020 (comme il est décrit à la rubrique « Faits nouveaux au cours de l'exercice 2020 » ci-après).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 22 février 2022, la Société a reçu l'autorisation de la Bourse de Toronto (« TSX ») de modifier son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN »), qui avait commencé le 9 août 2021, afin d'augmenter le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées et le faire passer de 9 926 177 actions ordinaires, soit 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 31 juillet 2021 (la date de référence pour l'OPRCN), à 19 477 744 actions ordinaires, soit 10 % du flottant au 31 juillet 2021. Aucune autre modalité de l'OPRCN n'a été modifiée.

L'OPRCN, qui a commencé le 9 août 2021 et qui se terminera au plus tard le 8 août 2022, est réalisée au moyen d'opérations sur le marché libre à la fois à la TSX et à la Bourse de New York (« NYSE »), ou par le truchement de systèmes de négociation parallèle, s'ils sont admissibles, ou encore par les autres moyens qui pourront être autorisés par une autorité en valeurs mobilières, y compris dans le cadre de contrats de gré à gré aux termes d'une ordonnance de dispense relative à une offre publique de rachat délivrée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et d'achats en bloc d'actions ordinaires.

Dans le cadre de l'OPRCN, Gildan peut racheter, en plus des rachats effectués sur d'autres bourses, y compris la NYSE, jusqu'à 89 982 actions ordinaires par jour par l'intermédiaire de la TSX, soit 25 % du volume de négociation quotidien moyen à la TSX pour le semestre clos le 31 juillet 2021. Le prix que Gildan doit payer pour les actions ordinaires sera égal au cours de celles-ci au moment de l'acquisition, plus le courtage, et les rachats effectués aux termes de l'ordonnance de dispense relative à une offre publique de rachat seront réalisés avec un escompte par rapport au cours du marché conformément aux modalités de l'ordonnance. Toutes les actions rachetées aux termes de l'OPRCN sont annulées.

Le régime automatique d'achat d'actions (le « RAAA ») conclu avec un courtier désigné le 9 août 2021 demeure également inchangé. Le RAAA permet le rachat d'actions ordinaires aux termes de l'OPRCN à des moments où il serait interdit à la Société de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations auto-imposées. Hors des périodes préétablies d'interdiction d'opérations, les actions ordinaires peuvent être rachetées dans le cadre de l'OPRCN à la discrétion de la direction de la Société, conformément aux règles de la TSX et à la législation en valeurs mobilières applicable.

Gildan a reçu l'approbation de la TSX relativement au renouvellement de son OPRCN à compter du 9 août 2021 en vue du rachat aux fins d'annulation d'au plus 9 926 177 actions ordinaires, soit 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de Gildan. Au 31 juillet 2021, Gildan avait 198 523 552 actions ordinaires émises et en circulation. Au cours de la période allant du 9 août 2021 au 22 février 2022, Gildan a racheté et annulé au total 9 166 618 actions ordinaires, soit 4,7 % du flottant de la Société et 4,6 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 31 juillet 2021.

Dans le cadre de son OPRCN précédente, qui était entrée en vigueur le 27 février 2020 et qui s'était terminée le 26 février 2021, Gildan était autorisée à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 9 939 154 actions ordinaires. Aucune action n'a été rachetée pendant la durée de cette OPRCN, car la Société a décidé de suspendre les rachats d'actions au cours de l'exercice 2020 afin de préserver sa situation de trésorerie et de veiller, à titre préventif, à

ce qu'elle soit bien positionnée pour manœuvrer dans le contexte de la pandémie de COVID-19 en constante évolution (comme il est décrit à la rubrique « Faits nouveaux au cours de l'exercice 2020 » ci-après).

Stratégie ESG de prochaine génération et objectifs futurs

Le 17 janvier 2022, la Société a annoncé sa stratégie ESG de prochaine génération et ses objectifs futurs avec l'engagement de réaliser des avancées significatives d'ici 2030 dans les principaux domaines ESG. Il s'agit notamment d'initiatives visant à réduire ses émissions de GES de type 1 et de type 2, conformément à l'initiative *Science Based Targets* (« iSBT »), à réduire l'intensité de l'eau (une réduction de l'utilisation/du prélèvement d'eau par kilogramme produit), à la circularité et à l'approvisionnement en matières premières durables, à augmenter l'investissement communautaire, au renforcement de la diversité, de l'équité et de l'inclusion en fixant pour la première fois un objectif de parité entre les sexes, et à mettre en œuvre un plan de communication de l'information afin de se conformer davantage aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »).

La nouvelle stratégie de Gildan vise à s'attaquer aux priorités environnementales et sociales mondiales afin d'améliorer la vie des personnes qui fabriquent les vêtements Gildan, de protéger davantage l'environnement, d'autonomiser les communautés voisines et d'accroître la durabilité des produits livrés aux clients dans le monde entier.

Plus précisément, la Société a fixé des cibles et des objectifs dans cinq secteurs d'intérêt clés : le climat, l'énergie et l'eau; la circularité; la gestion du capital humain; la création de valeur à long terme, et la transparence et la communication, qui sont décrits plus en détail à la sous-rubrique 3.2.3 du rapport de gestion annuel de 2021 de la Société.

Acquisition d'activités de filature

Le 10 décembre 2021, par l'intermédiaire de l'une de ses filiales en propriété exclusive, Gildan a réalisé l'acquisition de la totalité des titres de capitaux propres de Phoenix Sanford, LLC, la société mère de Frontier Yarns Inc. (« Frontier Yarns ») pour une contrepartie en espèces totale d'environ 168 millions de dollars. Frontier est l'un des principaux producteurs de fils 100 % coton, de polyester et de mélanges de coton, principalement fabriqués à l'aide de la technologie de filature par tourbillon (vortex) et à fibres libérées. Les activités de filature de Frontier Yarns acquises par Gildan comprennent quatre installations situées en Caroline du Nord qui emploient environ 800 personnes. En 2021, environ 40 % de la production de Frontier Yarns a été consacrée au fil vendu à Gildan pour la fabrication de textiles en Amérique centrale et dans les Caraïbes. L'acquisition de Frontier Yarns permettra à Gildan de s'appuyer sur sa chaîne d'approvisionnement mondiale verticalement intégrée en internalisant davantage la production de fil, et devrait permettre de répondre aux besoins supplémentaires en fil pour les projets d'expansion de la capacité textile de Gildan en Amérique centrale et aux Caraïbes.

Changements organisationnels

Le 1^{er} mars 2021, à la suite du départ à la retraite de Michael R. Hoffman, Chuck J. Ward a été nommé président, ventes, marketing et distribution, et il travaille maintenant de la Barbade. En lien avec ces changements, Arun D. Bajaj a été nommé premier vice-président, chef des ressources humaines et affaires juridiques, avec prise d'effet le 1^{er} mars 2021.

Faits nouveaux au cours de l'exercice 2020

Impact de la pandémie de COVID-19 et réaction à celle-ci

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la nouvelle maladie à coronavirus, la COVID-19, était une pandémie mondiale. Alors que les gouvernements et les agences de santé publique du monde entier mettaient en œuvre diverses mesures de confinement pour limiter la propagation du virus, l'activité économique mondiale a subi un fort déclin et, à partir de la deuxième moitié du mois de mars 2020, l'impact économique de ces mesures mondiales a commencé à avoir des répercussions négatives sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société. La Société a connu une forte chute de ses ventes (une baisse de plus de 70 % au

deuxième trimestre de 2020 par rapport au même trimestre de l'année précédente, au plus fort des restrictions), a dû supporter les coûts occasionnés par l'arrêt temporaire de ses activités de fabrication mondiales et d'autres coûts liés à la COVID-19, ainsi que les charges entraînées par son initiative « Retour à l'essentiel » afin de réduire davantage sa base de coûts et de renforcer sa flexibilité financière pendant qu'elle tentait de gérer les effets de la pandémie. En conséquence, la Société a enregistré une perte importante de revenus pour l'exercice 2020, plus particulièrement au cours du premier semestre de l'année, en raison des charges liées à ces mesures et aux répercussions de la COVID-19.

Dès le début de la pandémie de COVID-19, la priorité de la Société a été la santé et la sécurité de ses employés, clients, fournisseurs et autres partenaires. À cet égard, la Société a pris plusieurs mesures pour protéger ses parties intéressées, tout en assurant la continuité des activités. La Société a commencé à fermer ses installations de fabrication à partir du 17 mars 2020 pour assurer la sécurité de ses employés et faire concorder les opérations et les niveaux de stock avec la demande. Lorsque les restrictions ont commencé à être assouplies et que l'activité économique a commencé à s'accélérer vers la fin du deuxième trimestre, la Société a commencé à voir une reprise dans les tendances de vente de ses produits, qui s'est poursuivie tout au long de 2020. La Société a relancé la production à ses installations vers la fin du deuxième trimestre et a progressivement augmenté les niveaux d'exploitation dans son réseau de fabrication mondial en fonction de l'augmentation de la demande. Toutefois, la Société a connu une autre interruption de production à son centre de fabrication en Amérique centrale au cours du quatrième trimestre de 2020 en raison de l'impact de deux ouragans majeurs qui ont touché la région en novembre, l'obligeant à fermer temporairement certaines installations pendant le mois de novembre et une partie du mois de décembre.

Du point de vue des liquidités, la Société a pris des mesures rapides et prudentes afin de préserver sa situation de trésorerie et de veiller, à titre préventif, à ce qu'elle soit bien positionnée pour manœuvrer dans le contexte de la pandémie en constante évolution. Parmi ces mesures, la Société a reporté les dépenses d'investissement non essentielles et les charges discrétionnaires, a contracté une dette à long terme supplémentaire, a négocié une modification temporaire des clauses restrictives liées à ses conventions de crédit existantes et a mis en place plusieurs mesures touchant la main-d'œuvre. En outre (tel qu'il est présenté ci-après), étant donné la gravité de la crise et l'incertitude des perspectives économiques, la Société a également suspendu, au cours de l'exercice 2020, les rachats d'actions et son dividende en espèces trimestriel, lesquels ont été rétablis en 2021. Ces mesures prises par la Société, combinées aux solides flux de trésorerie disponibles générés par la Société au cours de l'exercice 2020, ont permis à la Société de clore l'exercice 2020 avec une situation de trésorerie solide.

Stratégie Retour à l'essentiel

À compter du deuxième trimestre de 2020, la Société a devancé un certain nombre d'initiatives liées à sa stratégie Retour à l'essentiel afin de réduire davantage sa base de coûts et de renforcer sa flexibilité financière pour traverser la pandémie. Ces mesures comprenaient des changements stratégiques dans les prix, la rationalisation des unités de gestion des stocks (« UGS ») des vêtements à imprimer et des gammes de produits au détail, la fermeture d'une usine de filature, ainsi que des réductions d'effectifs.

Suspension temporaire du dividende trimestriel

Le 19 février 2020, le conseil d'administration de Gildan a approuvé une hausse de 15 % du dividende trimestriel courant à ce moment et a déclaré un dividende en espèces de 0,154 \$ par action ordinaire payable le 6 avril 2020 aux actionnaires inscrits le 12 mars 2020. Comme il a été mentionné précédemment, en avril 2020, étant donné la gravité de la situation économique résultant de la pandémie de COVID-19, la Société a suspendu son dividende trimestriel en espèces, à partir du premier trimestre de 2020. Le dividende précédemment déclaré de la Société, soit 0,154 \$, a été versé le 6 avril 2020.

Suspension temporaire des rachats d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 19 février 2020, la Société a reçu l'autorisation de la TSX de renouveler son OPRCN à compter du 27 février 2020 en vue de racheter aux fins d'annulation au plus 9 939 154 actions ordinaires, soit environ 5 % de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Au 13 février 2020 (la date de référence pour l'OPRCN), la Société comptait 198 783 090 actions ordinaires émises et en circulation. La Société était autorisée à procéder à des rachats dans le cadre de l'OPRCN jusqu'au 26 février 2021, conformément aux exigences de la TSX.

Comme dans le cas de la décision de la Société de suspendre son dividende trimestriel afin de préserver ses liquidités et de s'assurer de manière préventive qu'elle était bien positionnée du point de vue des liquidités pour traverser la crise provoquée par la COVID-19, en mars 2020, la Société a également suspendu les rachats d'actions dans le cadre de l'OPRCN.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, la Société a racheté aux fins d'annulation un total de 843 038 actions ordinaires aux termes de l'OPRCN moyennant un coût total de 23,2 millions de dollars.

Renouvellement du régime de droits des actionnaires

Le 19 février 2020, le conseil d'administration de Gildan a approuvé le renouvellement et l'adoption du régime de droits de souscription des actionnaires (le « régime de droits »), qui est entré en vigueur au moment de son approbation et de sa confirmation par les actionnaires de la Société à leur assemblée annuelle tenue le 30 avril 2020. Le régime de droits fait en sorte que la Société et ses actionnaires continuent de bénéficier des avantages que leur confère l'ancien régime de droits des actionnaires de la Société, qui a expiré à la fermeture des bureaux le 30 avril 2020, soit la date de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société de 2020. Le régime de droits vise à s'assurer que tous les actionnaires de la Société seront traités avec équité en cas d'offre publique d'achat ou d'une autre acquisition du contrôle de la Société. Le régime de droits n'a pas été adopté par suite d'une proposition particulière visant l'acquisition du contrôle de la Société et le conseil d'administration n'a connaissance d'aucune offre publique d'achat visant la Société qui soit imminente ou qui la menace. Le régime de droits est semblable aux régimes adoptés récemment par d'autres sociétés canadiennes et approuvés par leurs actionnaires. Le régime de droits demeurera en vigueur jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2023 et comportera une option de renouvellement moyennant l'approbation des actionnaires, à moins qu'il ne soit résilié ou qu'il n'expire conformément à ses modalités. Le texte intégral du régime de droits a été déposé et peut être consulté sur SEDAR au www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov.

Faits nouveaux au cours de l'exercice 2019

Initiatives relatives à la stratégie Retour à l'essentiel

Conformément à la stratégie Retour à l'essentiel de la Société, qui vise plus particulièrement à optimiser son système mondial de fabrication, au cours de l'exercice 2019, la Société a consolidé une partie de ses activités liées au textile, aux chaussettes et à la couture, et a annoncé ses plans visant à étendre sa capacité dans certaines régions :

- Au cours du deuxième trimestre de 2019, la Société a réalisé l'achat d'un terrain très près de son installation existante au Bangladesh. Ce terrain servira à la construction et au développement d'un grand complexe de fabrication composé de plusieurs usines, qui devrait comprendre deux grandes installations dédiées aux textiles et aux activités de couture afférentes, pour répondre aux besoins des marchés internationaux et soutenir d'autres principaux moteurs de croissance des ventes.
- Au cours du troisième trimestre de 2019, la Société a consolidé sa confection de bas collants diaphanes dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement mondiale grâce à la fermeture de son installation de confection de bas collants diaphanes au Canada.

- Au cours du quatrième trimestre de 2019, la Société a commencé à mettre à exécution son plan de mettre fin à ses activités de textile et de couture au Mexique. Elle a commencé à ralentir la production et à relocaliser l'équipement de ces installations en Amérique centrale et dans le bassin des Caraïbes. Les activités au Mexique ont cessé à la fin du premier trimestre de 2020.

Un autre volet important de la stratégie Retour à l'essentiel de la Société était de stratégiquement simplifier son portefeuille de produits et de réduire la complexité de ses activités de fabrication et de distribution. À la fin du quatrième trimestre de 2019, la Société a décidé de réduire considérablement le nombre d'UGS dans sa gamme de produits à imprimer en cessant toutes ses activités d'envoi à la pièce et en mettant fin aux styles moins productifs qui se recourent et aux UGS de marques et elle a comptabilisé des charges de 55 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2019 composées principalement d'une réduction de la valeur des stocks en lien avec cette initiative.

Dividendes

Le 20 février 2019, le conseil d'administration de Gildan a approuvé une hausse de 20 % du dividende trimestriel courant à ce moment et a déclaré un dividende en espèces de 0,134 \$ par action ordinaire, payable chaque trimestre de l'exercice 2019.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 20 février 2019, la Société a reçu l'approbation de la TSX pour le renouvellement de son OPRCN à partir du 27 février 2019 en vue de racheter aux fins d'annulation un maximum de 10 337 017 actions ordinaires, ce qui représente environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Au 14 février 2019 (la date de référence de l'OPRCN), la Société avait 206 740 357 actions ordinaires émises et en circulation. La Société a reçu l'autorisation d'effectuer des rachats aux termes de l'OPRCN jusqu'au 26 février 2020, conformément aux exigences de la TSX. Au cours de la période de 12 mois close le 13 février 2020, la Société a racheté et annulé un total de 8 251 026 actions ordinaires aux termes de l'OPRCN par l'entremise de la TSX et de la NYSE, pour un coût total de 256,8 millions de dollars.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Aperçu des activités

Gildan est l'un des principaux fabricants verticalement intégrés de vêtements de base de tous les jours, y compris des vêtements de sport, des sous-vêtements et des articles chaussants. Nos produits sont vendus à des grossistes, à des sérigraphes et à des décorateurs en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, ainsi qu'aux détaillants en Amérique du Nord, notamment les marchands du marché de masse, les grands magasins, les chaînes nationales, les détaillants spécialisés, les magasins d'artisanat et les détaillants en ligne. Nous confectionnons aussi des produits pour les entreprises de marques mondiales axées sur le style de vie, qui les commercialisent sous leurs propres marques dans des établissements de vente au détail et sur des plateformes de commerce électronique qui leur appartiennent ou par l'entremise de détaillants indépendants.

L'exercice de nos activités de fabrication et d'exploitation en tant que fabricant socialement responsable est au cœur de ce que nous faisons. La vaste majorité de nos ventes proviennent de produits que nous fabriquons nous-mêmes. Depuis la création de la Société, nous avons réalisé d'importantes dépenses d'investissement pour développer et exploiter nos propres installations de production à grand volume et verticalement intégrées, y compris la production de fil, la fabrication de textiles et de chaussettes et les activités de couture, ce qui nous permet de contrôler tous les aspects du processus de production, du début à la fin, des vêtements que nous confectionnons.

Nous estimons que l'ensemble de compétences que nous avons acquises en matière de conception, de construction et de gestion des installations de fabrication qui nous appartiennent, le degré d'intégration verticale de notre chaîne d'approvisionnement et les dépenses d'investissement que nous avons réalisées au fil des ans nous distinguent de nos concurrents dont l'intégration verticale n'est pas aussi poussée et qui peuvent dépendre davantage de fournisseurs tiers. Le fait de posséder et d'exploiter la vaste majorité de nos installations de fabrication nous permet de contrôler plus rigoureusement nos processus de production, les niveaux d'efficacité, les coûts et la qualité des produits, ainsi que d'assurer un service fiable dont les délais de production et les cycles de livraison sont de courte durée. De plus, le fait d'exploiter nos propres installations nous permet de nous assurer du respect de normes élevées en matière de protection de l'environnement et de responsabilité sociale dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

Stratégie

Passage de la stratégie Retour à l'essentiel à la stratégie de croissance durable de Gildan

Au cours des dernières années, nous avons déployé de notre stratégie Retour à l'essentiel et mis en œuvre des initiatives clés visant à simplifier notre entreprise, à éliminer la complexité de nos activités et à faire des gains d'efficacité opérationnelle. Le réalignement de notre structure organisationnelle et le regroupement de nos secteurs opérationnels, la rationalisation de nos unités de produits et l'optimisation de notre plateforme de fabrication verticalement intégrée ainsi que de notre réseau de distribution sont les principaux aspects de cette stratégie. Nous sommes satisfaits du succès de notre stratégie Retour à l'essentiel, qui a donné les résultats escomptés, comme l'illustrent nos excellents résultats en 2021.

Par conséquent, au quatrième trimestre de 2021, nous avons mis à jour notre plan stratégique pour développer les principes de notre stratégie Retour à l'essentiel afin de favoriser la croissance dans le cadre de ce que nous appelons maintenant la stratégie Croissance durable de Gildan. Plus précisément, si l'objectif principal de la stratégie Retour à l'essentiel était de favoriser une plus grande rentabilité des opérations, pour 2022 et par la suite, avec la stratégie Croissance durable de Gildan, nous mettons désormais l'accent sur la mise à profit de nos avantages concurrentiels pour stimuler la croissance du chiffre d'affaires et du bénéfice net, en prenant appui sur trois piliers : l'expansion de la capacité, l'innovation et les pratiques ESG, comme il est décrit ci-après.

Croissance fondée sur la capacité : Exploiter notre avantage concurrentiel important en tant que fabricant verticalement intégré à faible coût alors que nous mettons à exécution des plans bien définis pour augmenter sensiblement notre capacité de production mondiale de manière à soutenir la croissance des ventes prévue en 2022 et par la suite.

À cette fin, au cours de 2021, nous avons ajouté, et continuons d'ajouter, de la capacité supplémentaire dans nos centres de fabrication en Amérique centrale et en République dominicaine, dont la production a commencé à accélérer. Par ailleurs, comme il est indiqué à la rubrique 5.3.1, vers la fin de 2021, la Société a fait l'acquisition d'un de ses fournisseurs de fil, Frontier Yarns, et a ainsi ajouté quatre installations de filature en Caroline du Nord à son bassin déjà important d'installations de production de fil. L'acquisition de Frontier Yarns permettra à Gildan de consolider sa chaîne d'approvisionnement mondiale verticalement intégrée en augmentant sa production de fil à l'interne, et devrait combler les besoins supplémentaires en fil découlant des plans d'expansion de la capacité de fabrication de textiles de Gildan en Amérique centrale et en République dominicaine. De plus, la Société a aussi amorcé la première phase du développement d'un important complexe de fabrication au Bangladesh, plus précisément la première installation de fabrication de textiles verticalement intégrée à grande échelle du projet.

Innovation : Stimuler le leadership dans l'innovation à l'échelle de l'organisation et dans tous les aspects des activités dans le but d'offrir des produits de haute qualité axés sur la valeur, d'accélérer la mise en marché, de générer des gains d'efficacité opérationnelle et de réduire notre empreinte environnementale.

La Société a relevé et défini des initiatives clés spécifiques, ainsi que des investissements visant à stimuler l'innovation dans nos processus de fabrication et de développement de produits, la distribution et les produits finis, notamment en ce qui concerne les caractéristiques du tissu, l'ajustement des produits, la capacité d'adaptation du tissu aux techniques d'impression et de décoration qui évoluent, et les attributs de produits en phase avec les pratiques ESG. Des investissements supplémentaires serviront aussi à mettre à contribution les outils numériques, l'analyse prédictive et l'intelligence artificielle afin de mieux éclairer et d'accélérer la prise de décisions à l'échelle de l'organisation, de rationaliser les systèmes et les processus, et d'améliorer la planification, les prévisions et les études de marché.

ESG : Continuer d'accroître l'importance accordée aux pratiques ESG dans toutes nos activités et mettre à profit notre excellente posture en matière d'ESG et nos progrès continus afin d'offrir une plus grande valeur à nos parties prenantes.

Grâce au lancement de notre stratégie ESG de nouvelle génération et à l'établissement de nouveaux objectifs ESG à long terme, nous intensifions les efforts en matière d'ESG à l'échelle de l'organisation. Les initiatives lancées dans le cadre de notre stratégie visent à réduire notre empreinte carbone et l'intensité d'utilisation de l'eau (consommation/prélèvement par kilogramme produit) ainsi qu'à promouvoir une économie circulaire, et ce, tout en générant davantage de gains d'efficacité opérationnelle. D'autres initiatives visent à contribuer au développement économique des régions où nous exerçons des activités, à assurer le respect rigoureux des droits humains et de normes élevées de santé et sécurité au sein de notre chaîne d'approvisionnement. En outre, nous allons accroître les investissements destinés à notre personnel, promouvoir la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de nos activités et améliorer la divulgation de l'information et la transparence. Ces domaines d'intérêt sont tous importants alors que nous étoffons une proposition ESG déjà forte pour toutes nos parties prenantes.

La mise en œuvre fructueuse de toutes les initiatives susmentionnées qui sous-tendent les trois piliers de notre stratégie devrait permettre à la Société de générer une croissance des produits et une rentabilité élevée et d'utiliser efficacement ses actifs, facteurs qui devraient tous se traduire par la création d'une grande valeur pour nos actionnaires.

Présentation des secteurs opérationnels

Par suite d'une réorganisation interne qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 et qui a donné lieu à la consolidation de la structure organisationnelle des divisions de la Société, la Société gère ses activités comme un secteur opérationnel à présenter.

Nos activités

Marques, produits et clientèle

Les produits que fabrique et vend la Société sont commercialisés sous des marques qui lui appartiennent, dont les marques Gildan[®], American Apparel[®], Comfort Colors[®], Gildan[®] HammerMC, Alstyle[®] et Gold Toe[®]. De plus, aux termes d'une licence pour les chaussettes offrant des droits de distribution exclusifs aux États-Unis et au Canada, la Société vend aussi des chaussettes sous la marque Under Armour[®]. En outre, nous fabriquons des produits pour approvisionner une sélection d'importantes marques mondiales grand public axées sur le sport et le style de vie, ainsi que certains clients de la vente au détail qui commercialisent ces produits sous leurs propres marques exclusives.

Nos principales catégories de produits comprennent les hauts et bas de sport (vêtements de sport), les chaussettes (articles chaussants) et les hauts et bas de sous-vêtements (sous-vêtements).

Nous vendons principalement nos vêtements de sport sans motif, sans imprimé ni embellissement. La majorité de nos ventes de vêtements de sport proviennent actuellement des vêtements de sport vendus à des distributeurs de vente en gros dans le réseau de vêtements à imprimer en Amérique du Nord et à l'international. Ces distributeurs de vente en gros vendent ensuite les vêtements sans motif à des imprimeurs sérigraphes ou à des entreprises d'embellissement de vêtements qui les décorent de motifs et de logos, et qui, pour leur part, revendent les vêtements de sport imprimés auprès d'un éventail très diversifié de consommateurs. Ceux-ci incluent des établissements d'enseignement, des vendeurs d'articles de sport, des marchandiseurs pour des événements spéciaux, des distributeurs d'articles promotionnels, des organismes de bienfaisance, des promoteurs des secteurs du divertissement, du voyage et du tourisme, de même que des détaillants. Les vêtements de sport peuvent servir à différentes utilisations, que ce soit en tant qu'uniformes professionnels, scolaires ou sportifs, ou simplement pour conférer une identité individuelle ou communiquer l'appartenance à des groupes ou à des équipes. Nous vendons aussi des vêtements de sport sans motif à divers détaillants, en plus des sous-vêtements et des chaussettes pour hommes, femmes et enfants. Parmi ces détaillants figurent les marchands du marché de masse, les grands magasins, les chaînes nationales, les magasins de sport spécialisés, les magasins d'artisanat, les détaillants en alimentation et pharmacies, les magasins à un dollar et les clubs-entrepôts, lesquels vendent tous aux consommateurs dans leurs magasins ayant pignon sur rue ou par l'entremise des plateformes de commerce électronique. De plus, nous vendons nos produits à des détaillants présents uniquement en ligne qui, eux, les vendent aux consommateurs. Nous assurons aussi la fabrication de produits que nous vendons à une sélection d'importantes entreprises de marques mondiales grand public axées sur le sport et le style de vie qui distribuent les produits dans le réseau de la vente au détail dans des établissements de vente au détail et sur des plateformes de commerce électronique qui leur appartiennent ou par l'entremise de détaillants indépendants.

Le tableau qui suit résume notre offre de produits de marque Gildan et sous-licence :

Principales catégories de produits	Détails de la gamme de produits	Marques
Vêtements de sport	t-shirts, hauts et bas molletonnés et chandails sport	Gildan®, Gildan Performance®, Gildan® Hammer™, Comfort Colors®, American Apparel®, Alstyle®, GoldToe®
Articles chaussants ¹⁾	chaussettes sport, habillées, tout-aller et chaussettes de travail, chaussettes invisibles, chaussettes thérapeutiques ²⁾ , bas collants diaphanes ³⁾ , collants ³⁾ et leggings ³⁾	Gildan®, Under Armour® ⁴⁾ , Gold Toe®, PowerSox®, Signature Gold by Goldtoe®, Peds®, MediPeds®, Therapy Plus®, All Pro®, Secret® ⁵⁾ , Silks® ⁵⁾ , Secret Silky®, American Apparel®
Sous-vêtements	sous-vêtements pour hommes et pour garçons (hauts et bas) et petites culottes pour femmes	Gildan®, Gildan Platinum®
Lingerie ¹⁾	vêtements aminçissants pour femmes et accessoires de lingerie	Secret® ⁵⁾ , Secret Silky®

1) La Société prévoit cesser de vendre des bas collants diaphanes, des collants, des leggings, des vêtements aminçissants pour femmes et des accessoires de lingerie commercialisés sous les marques Secret®, Silks®, Secret Silky® et Therapy Plus®.

2) Applicable seulement à Therapy Plus® et à MediPeds®.

3) Applicable seulement à Secret®, à Silks®, à Secret Silky® et à Peds®.

4) En vertu d'un contrat de licence pour les chaussettes seulement – droits de distribution exclusifs aux États-Unis et au Canada.

5) Secret® et Silks® sont des marques de commerce déposées au Canada.

Fabrication

La vaste majorité de nos produits sont fabriqués dans des installations qui nous appartiennent et que nous gérons. Dans une bien moindre mesure, nous avons également recours à des sous-traitants pour combler le reste de nos besoins relatifs à certains produits. Nos activités de fabrication verticalement intégrées couvrent le processus de fabrication des vêtements du début à la fin et comprennent des installations à forte intensité de capital pour la filature, la fabrication de textiles et la confection de chaussettes, ainsi que des installations de couture nécessitant une main-d'œuvre importante. Nos installations de fabrication sont situées dans quatre centres de fabrication principaux, plus précisément aux États-Unis, en Amérique centrale, dans les Caraïbes et au Bangladesh. Toutes nos installations de filature sont situées aux États-Unis, tandis que les installations de fabrication de textiles, les installations de couture et les installations de fabrication de chaussettes se trouvent dans les autres centres de fabrication mentionnés précédemment, dont le plus important est situé au Honduras, en Amérique centrale.

Afin de soutenir la croissance additionnelle des ventes, de favoriser une structure de coûts efficiente et concurrentielle et d'accroître la diversification géographique de notre chaîne d'approvisionnement, nous augmentons notre capacité de fabrication dans l'ensemble de notre réseau de fabrication, ce qui comprend des plans visant une expansion importante au Bangladesh. En 2019, nous avons acquis un terrain à proximité de notre installation existante au Bangladesh, qui est destiné à servir au développement d'un important complexe de fabrication comptant plusieurs installations qui devrait accueillir deux grandes installations de fabrication de textiles et les activités de couture connexes. La capacité de fabrication additionnelle devrait desservir les marchés internationaux et d'Amérique du Nord.

Faits nouveaux au cours de 2021

En 2021, la Société a repris ses dépenses d'investissement après avoir reporté temporairement les dépenses d'investissement non essentielles et retardé les investissements importants visant l'expansion de la capacité en 2020, à la lumière de la pandémie et de ses répercussions sur l'activité économique mondiale et sur nos propres activités. Nous avons continué d'accroître notre capacité de fabrication en Amérique centrale et dans les Caraïbes, y compris la réinstallation de matériel relocalisé depuis nos anciennes installations au Mexique, et nous avons recommencé à investir dans nos plans d'expansion de la capacité au Bangladesh, comme il est expliqué précédemment.

Comme il est expliqué à la rubrique 5.3.1, en décembre 2021, la Société a acquis un de ses fournisseurs de fil, Frontier Yarns, et ainsi ajouté quatre installations de filature en Caroline du Nord à son bassin déjà important d'installations de production de fil. L'acquisition de Frontier Yarns permettra à Gildan de consolider sa chaîne d'approvisionnement mondiale verticalement intégrée en augmentant sa production de fil à l'interne, et devrait combler les besoins supplémentaires en fil découlant des plans d'expansion de la capacité de fabrication de textiles de Gildan en Amérique centrale et dans les Caraïbes.

Le tableau suivant résume nos principales activités de fabrication par région :

	États-Unis	Amérique centrale	Caraïbes	Asie
Installations de filature¹⁾ : transformation du coton, du polyester et d'autres fibres en fil	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salisbury, Caroline du Nord (2 installations) ▪ Mocksville, Caroline du Nord ▪ Eden, Caroline du Nord ▪ Clarkton, Caroline du Nord ▪ Sanford, Caroline du Nord (2 installations)⁴⁾ ▪ Mayodan, Caroline du Nord⁴⁾ ▪ Stoneville, Caroline du Nord⁴⁾ ▪ Cedartown, Géorgie 			
Installations de fabrication de textiles : tissage du fil pour fabriquer du tissu, teinture et découpage du tissu		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Honduras (4 installations) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ République dominicaine 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bangladesh
Installations de couture²⁾ : assemblage et couture du tissu coupé		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Honduras (3 installations) ▪ Nicaragua (4 installations) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ République dominicaine (2 installations) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bangladesh
Installation de teinture de vêtements³⁾ : processus de teinture pigmentaire ou de teinture réactive		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Honduras 		
Installations de confection d'articles chaussants : transformation de fil en chaussettes finies		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Honduras 		

1) Bien que nous produisions à l'interne la majorité du fil dont nous avons besoin, nous avons également recours à des tiers fournisseurs de fil, principalement aux États-Unis, pour combler le reste de nos besoins de fil.

2) Même si nous gérons la majorité de nos installations de couture, nous avons également recours aux services de couture de sous-traitants, principalement en Haïti et dans d'autres régions de l'Amérique centrale, pour combler le reste de nos besoins de couture.

3) La teinture des vêtements est une caractéristique exclusive des vêtements Comfort Colors®, et elle nécessite un processus de teinture différent de celui que nous utilisons habituellement pour teindre la majorité de nos vêtements dans nos installations de teinture. Nos installations de teinture sont situées dans notre installation Rio Nance 3 au Honduras.

4) Acquisées dans le cadre de l'acquisition de Frontier Yarns, le 10 décembre 2021.

Environnement concurrentiel

Le marché des vêtements de base où nous offrons nos produits est hautement concurrentiel. La concurrence s'exerce généralement sur le plan du service et de la disponibilité des produits, des prix, de la qualité, du confort et de l'ajustement, du style et des marques. Pour livrer concurrence à ces égards, nous mettons à profit nos avantages concurrentiels, notamment notre chaîne d'approvisionnement de fabrication stratégiquement située et verticalement intégrée, notre grande envergure, notre structure de coûts, nos capacités de distribution à l'échelle mondiale et le positionnement de nos marques sur les marchés que nous desservons. Nous estimons que notre ensemble de compétences en matière de fabrication, de même que l'infrastructure de chaîne d'approvisionnement verticalement intégrée, à grande échelle et à faible coût que nous avons établie en effectuant des investissements importants au fil du temps représentent des avantages concurrentiels clés et des éléments qui nous distinguent de nos concurrents.

Nous faisons face à la concurrence de fabricants ou de fournisseurs de vêtements de base pour la famille établis aux États-Unis et à l'étranger, de grande envergure et de plus petite taille. Parmi les plus grands fabricants qui sont en concurrence avec nous en Amérique du Nord, on compte Hanesbrands Inc. ainsi que Fruit of the Loom, Inc., filiale de Berkshire Hathaway Inc., qui nous livre concurrence au moyen de ses propres marques et de celles de sa filiale, Russell Corporation. Ces deux sociétés exercent des activités de fabrication à partir de certaines des mêmes régions géographiques que Gildan et livrent concurrence à la Société principalement dans les mêmes catégories

de vêtements de base et par l'intermédiaire de réseaux de distribution communs en Amérique du Nord et sur les marchés internationaux. En ce qui concerne les chaussettes et les sous-vêtements, nos concurrents comprennent aussi Renfro Corporation, Jockey International, Inc. et Kayser Roth Corporation. De plus, nous sommes en concurrence avec des sociétés américaines de plus petite taille qui vendent à des distributeurs de vente en gros de vêtements de sport à imprimer ou qui exercent leurs activités à ce titre, comme Next Level Apparel, Color Image Apparel, Inc. (propriétaire de la marque Bella + Canvas) et Delta Apparel Inc., ainsi que des manufacturiers situés en Amérique centrale et au Mexique qui approvisionnent aussi le réseau des vêtements à imprimer. Enfin, bien que nous soyons également en concurrence avec les offres de marques privées de certains de nos clients, nous fournissons également des produits à certains clients qui recherchent des fournisseurs stratégiques disposant de capacités de fabrication similaires aux nôtres pour soutenir leurs offres de marques privées.

Représentation, commercialisation et distribution

Notre bureau de représentation et de commercialisation international est situé à Christ Church, à la Barbade, à partir duquel nous avons établi diverses fonctions liées à la clientèle, notamment la gestion des ventes, la commercialisation, le service à la clientèle, la gestion du crédit, la prévision des ventes et la planification de la production, ainsi que la gestion des stocks et la logistique. Nous avons aussi des bureaux de représentation aux États-Unis. Nous avons établi des activités de distribution étendues essentiellement en ayant recours à de grands centres de distribution gérés et opérés à l'interne et d'autres plus petites installations aux États-Unis, ainsi qu'une importante installation de distribution au Honduras. Pour compléter certains de nos besoins de distribution, nous utilisons aussi des entrepôts de tierces parties situés en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Clientèle

Nous vendons nos vêtements de sport, sous-vêtements, chaussettes, bas de nylon et produits chaussants à un large éventail de clients, y compris des grossistes, des sérigraphes ou des décorateurs, ainsi qu'à des détaillants qui les vendent aux consommateurs dans leurs magasins physiques et/ou par l'entremise de leurs plateformes de commerce électronique. Dans le réseau des vêtements à imprimer, nous vendons nos produits dans plus de 60 pays en Amérique du Nord, en Europe, dans la région Asie-Pacifique ainsi qu'en Amérique latine, principalement auprès des distributeurs de vente en gros et, dans une proportion moindre, auprès de grands sérigraphes ou décorateurs. Nos produits dans le réseau du détail nord-américain sont vendus à un large éventail de détaillants, y compris des détaillants de masse, des grands magasins, des chaînes nationales et régionales, des détaillants spécialisés dans les articles de sport, des magasins d'artisanat, des détaillants en alimentation et pharmacies, des magasins du dollar et des clubs-entrepôts, qui vendent tous aux consommateurs par le biais de leurs points de vente physiques et/ou de leurs plateformes de commerce électronique. En outre, nous vendons aux détaillants en ligne qui vendent aux consommateurs. Nous fabriquons et vendons également à certaines grandes marques mondiales de produits sportifs et de produits de consommation courante qui distribuent ces produits dans le canal de la vente au détail par l'intermédiaire de leurs propres établissements de vente au détail, de leurs plateformes de commerce électronique et/ou de détaillants tiers. Pour l'exercice 2021, notre chiffre d'affaires a atteint 2 922,6 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2020, les produits que nous avons vendus aux États-Unis, au Canada et sur d'autres marchés internationaux ont compté pour 86,5 %, 3,9 % et 9,6 % du chiffre d'affaires total, respectivement. Se reporter à la note 27 des états financiers annuels de 2021, laquelle est intégrée par renvoi dans les présentes, pour connaître la ventilation géographique et par groupe de produits de notre chiffre d'affaires total pour chacun des deux derniers exercices.

Notre clientèle totale se compose d'un nombre relativement faible de clients importants. Au cours de l'exercice 2021, notre client le plus important a représenté 15,9 % de notre chiffre d'affaires total et nos dix plus importants clients ont représenté 58,8 % de notre chiffre d'affaires total. Bien que nous entretenions des relations de longue date avec bon nombre de nos clients, les contrats que nous avons conclus avec eux ne les obligent pas à acheter une quantité minimale de nos produits. Nous évaluons plutôt leurs besoins prévus et nous planifions alors notre production en conséquence.

Matières premières

Le coton et les fibres de polyester sont les principales matières premières entrant dans la fabrication de nos produits. Le coton entre dans la fabrication à la fois du fil 100 % coton et des mélanges de fils alors que le polyester est utilisé dans la fabrication à la fois des mélanges de fils et des fils 100 % polyester. Les fibres de coton utilisées dans la fabrication du fil dans nos installations de filature internes sont généralement achetées directement à des marchands de coton pour livraison future à un prix prédéterminé aux termes de contrats, comme la direction le juge approprié. De même, pour la majorité des fibres de polyester, le prix est négocié directement avec les fournisseurs sur une base annuelle, sous réserve de la fluctuation du prix de certains composants du polyester.

Au cours de l'exercice 2021, la plupart de nos besoins en fil pour la production de nos gammes de produits ont été comblés par nos six usines de filature, qui sont situées à Cedartown, en Géorgie, à Clarkton, en Caroline du Nord, à Salisbury, en Caroline du Nord, à Eden, en Caroline du Nord et à Mocksville, en Caroline du Nord, et par des contrats d'approvisionnement à long terme que nous avons conclus avec des tiers fournisseurs, notamment le fil fourni par les quatre installations de filature en Caroline du Nord appartenant à Frontier Yarns, que nous avons acquises le 10 décembre 2021. Nos besoins en fil pour nos activités au Bangladesh sont pourvus par des fileurs locaux et régionaux. Nous prévoyons que ces fournisseurs continueront de répondre à la plupart de nos besoins en fil.

Les principales sources d'énergie utilisées dans nos usines de fabrication sont (i) la biomasse, le coke de pétrole, le mazout lourd et le gaz naturel, qui servent à générer la vapeur nécessaire au processus de production, et (ii) l'électricité, qui sert à faire fonctionner l'équipement de production et de climatisation. Le mazout lourd utilisé dans nos activités est fourni par des tiers fournisseurs locaux, et le prix dépend grandement des prix sur le marché international du mazout lourd. Le gaz naturel est utilisé dans nos activités au Bangladesh et il est obtenu auprès de tiers fournisseurs locaux. Les besoins en électricité de notre complexe de fabrication situé en République dominicaine sont comblés par la société de service public d'électricité locale. Notre complexe de Rio Nance, au Honduras, est passé en 2016 d'une alimentation assurée par le réseau public à une alimentation aux termes d'un contrat privé à long terme qui fournit maintenant 100 % de l'électricité dont nous avons besoin. Dans les deux cas, le prix de l'électricité est variable et est lié en grande partie au prix du pétrole sous-jacent.

La biomasse tirée des déchets agricoles provient de tiers fournisseurs privés et fournit une partie importante de l'énergie thermique (ou la vapeur) pour nos activités en République dominicaine et au Honduras. Nous prévoyons que nos besoins en matière de biomasse augmenteront progressivement au cours des prochaines années. Nous exploitons un système de génération de vapeur à partir de résidus de biomasse en République dominicaine depuis 2010, lequel a contribué à réduire les coûts énergétiques qui sont associés à notre production de textile en République dominicaine. De même, nous avons commencé à exploiter une installation de génération de vapeur à partir de résidus de biomasse au Honduras en 2010 et exploitons actuellement trois installations semblables au complexe de Rio Nance, au Honduras, afin d'appuyer nos deux usines de confection de chaussettes ainsi que de répondre à la majeure partie de nos besoins en vapeur dans nos activités de fabrication de textile. Dans le but d'optimiser notre consommation d'énergie, nous avons installé des refroidisseurs à absorption qui récupèrent l'énergie thermique de la vapeur émise à partir de résidus de biomasse pour créer de l'eau froide qui circule dans plusieurs systèmes de climatisation de nos installations, diminuant ainsi notre consommation d'électricité au Honduras de près de 4,5 mégawatts depuis 2016. La Société a mis en place une technologie avancée pour améliorer la production de vapeur générée à partir de résidus de biomasse afin de répondre à l'augmentation de sa capacité de production de textiles au fur et à mesure des besoins à venir.

Gestion de la sécurité de l'information

Nous travaillons diligemment pour protéger nos systèmes de gestion de l'information et autres systèmes d'information contre les atteintes à la sécurité des données et la compromission de données. Nous nous efforçons également de protéger la confidentialité des données de nos employés, clients, partenaires commerciaux, fournisseurs et autres tiers. Les équipes de la Société spécialisées dans la sécurité de l'information et les risques

liés à l'information, formées d'employés à temps plein auxquels s'ajoutent des partenaires de l'extérieur, emploient une approche fondée sur les risques pour atténuer les risques liés à la sécurité de l'information et à la confidentialité des données. Cette approche est conforme aux meilleures pratiques du secteur, notamment au Cadre de cybersécurité du NIST.

Nous cataloguons et classons les risques, identifions les possibilités d'améliorer les politiques, les procédures et les contrôles en fonction des risques, examinons les événements externes susceptibles de renseigner la Société sur les risques émergents, collaborons avec des organisations extérieures pour échanger des renseignements sur les menaces et faisons appel à des organisations tierces pour effectuer des évaluations de sécurité indépendantes. Nous revoyons le classement des risques à mesure que de nouveaux risques sont décelés, que nous améliorons nos politiques, procédures et contrôles, que les règlements, les lois et les meilleures pratiques changent et que de nouveaux systèmes d'information sont introduits. Nous offrons à nos employés une formation de sensibilisation à la sécurité, y compris des simulations d'hameçonnage. Nous finançons et réalisons des projets qui protègent mieux nos systèmes d'information grâce à de nouveaux processus et de nouvelles technologies. Nous avons mis en place des systèmes de prévention et de détection qui sont surveillés en permanence par un partenaire tiers spécialisé. La direction et les équipes techniques effectuent régulièrement des simulations informatiques menées par des experts tiers afin d'être mieux préparés. Ces mesures ont pour but de nous permettre de détecter les événements qui représentent un risque et d'enquêter sur ceux-ci, pour ensuite intervenir en conséquence et assurer la récupération nécessaire. Un expert en investigation numérique et réponse aux incidents est prêt à se mettre à notre service en cas de besoin. Aucune atteinte importante à la sécurité de l'information ou à la confidentialité des données n'a été détectée au cours des trois dernières années.

Surveillance des risques liés à la sécurité de l'information

Le comité permanent de la sécurité de l'information de la Société (« **CPSI** ») est chargé d'examiner les développements dans le domaine de la sécurité de l'information et des risques liés à l'information, et d'approuver les politiques qui s'y rapportent. Le CPSI est composé d'un groupe interfonctionnel de hauts dirigeants, présidé par notre chef de l'information, et comprend notre chef des services financiers et administratifs, notre chef du contentieux et d'autres représentants des technologies de l'information, des affaires juridiques, de la sécurité physique, de la gestion des risques, de l'audit interne et des ressources humaines. Le CPSI se réunit tous les trimestres et selon les besoins, et il rend compte des principaux développements au comité permanent sur la conformité de la Société, qui à son tour fournit des mises à jour trimestrielles au comité de gouvernance et de responsabilité sociale du conseil. En outre, le chef de l'information remet des rapports trimestriels sur la sécurité de l'information au comité d'audit et des finances.

Variabilité saisonnière et autres facteurs faisant varier les résultats et la situation financière

L'exercice 2020 a été une année sans précédent en raison des répercussions majeures de la pandémie de COVID-19 sur les économies mondiales. Nos résultats opérationnels de l'exercice clos le 3 janvier 2021 ont subi l'incidence négative de l'important ralentissement de la demande causé par la pandémie de COVID-19, comme il est expliqué à la section 5.0 du rapport de gestion annuel de 2021. Dans la foulée de la reprise de l'activité économique qui s'est amorcée au deuxième semestre de 2020, nos ventes et nos résultats opérationnels de l'exercice 2021 reflètent aussi une amélioration notable d'un exercice à l'autre.

Les résultats opérationnels de nos périodes intermédiaires et de nos exercices varient sous l'effet de certains facteurs, incluant, sans s'y limiter, les variations de la demande des utilisateurs finaux et de nos clients, la décision de nos clients d'augmenter ou de diminuer leurs stocks, les variations de la composition de nos ventes et les fluctuations des prix de vente et des coûts des matières premières. Même si nos produits sont vendus tout au long de l'année, nos affaires fluctuent en fonction des variations saisonnières de la demande, ce qui fait varier nos résultats opérationnels sur une base trimestrielle. Bien que certains produits connaissent une période de pointe saisonnière relativement à la demande, la dynamique de la concurrence peut influencer sur le moment des achats des clients, menant à des tendances saisonnières qui peuvent varier d'un exercice à l'autre. Historiquement, la

demande de t-shirts atteint un creux au quatrième trimestre et un sommet au deuxième trimestre de l'année, alors que les distributeurs s'approvisionnent en prévision de la haute saison estivale. Historiquement, la demande pour les vêtements molletonnés est habituellement plus grande aux deuxième et troisième trimestres de chaque année, soit à l'approche de l'automne et de l'hiver. Les ventes d'articles chaussants et de sous-vêtements sont habituellement plus élevées pendant le deuxième semestre de l'année, lors de la rentrée scolaire et de la saison des ventes du temps des Fêtes de Noël. Ces tendances saisonnières des ventes dans le secteur entraînent aussi des fluctuations de nos stocks tout au long de l'année.

Nos résultats subissent aussi l'influence de la fluctuation des prix des matières premières et des coûts des autres intrants. Les fibres de coton et les fibres de polyester sont les principales matières premières entrant dans la fabrication de nos produits. Nous avons également recours à des produits chimiques, des colorants et des garnitures que nous nous procurons auprès de divers fournisseurs. Les prix du coton fluctuent en fonction de la demande des consommateurs, de l'offre mondiale, qui peut subir l'impact des conditions météorologiques pendant une année donnée, de la spéculation sur les marchés des marchandises, des évaluations et des fluctuations relatives de la monnaie du pays producteur par rapport à la monnaie du pays consommateur et d'autres facteurs qui sont généralement imprévisibles. Bien que nous concluons des contrats d'achat et des instruments financiers dérivés avant livraison qui visent à fixer des prix fermes pour la composante coton de nos besoins en fil, les prix que nous payons pour le coton peuvent fluctuer considérablement d'une période intermédiaire ou d'un exercice à l'autre. Les coûts de l'énergie comptabilisés dans nos résultats opérationnels sont également affectés par les fluctuations des prix du pétrole brut, du gaz naturel et du pétrole, ce qui peut aussi avoir une influence sur les frais de transport et sur le coût des divers intrants utilisés dans notre production, comme les fibres de polyester, les produits chimiques, les colorants et les garnitures. Les variations du coût des matières premières se reflètent initialement dans le coût des stocks; elles se répercutent sur le bénéfice net seulement lorsque les stocks respectifs sont vendus.

Les acquisitions d'entreprises peuvent avoir une incidence sur la comparabilité des résultats. Au cours des huit derniers trimestres, une acquisition a été réalisée, le 10 décembre 2021. Comme il est décrit à la rubrique 5.3.1 du rapport de gestion annuel de 2021 et à la note 5 des états financiers annuels de 2021, la Société a acquis Frontier Yarns et par conséquent, les résultats consolidés de la Société pour l'exercice 2021 tiennent compte de ventes nettes et d'un bénéfice net de néant et de 0,3 million de dollars, qui représentent les résultats opérationnels de Frontier depuis la date d'acquisition. Par ailleurs, les décisions de la direction de regrouper ou de réorganiser ses activités, notamment de fermer des installations, peuvent engendrer des coûts de restructuration importants au cours d'une période intermédiaire ou d'un exercice. La rubrique 5.5.5 intitulée « Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions » du rapport de gestion annuel de 2021 présente une analyse des coûts liés aux activités de restructuration et aux acquisitions d'entreprises de la Société. Les dépréciations d'actifs, incluant les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues, les provisions pour stocks abandonnés et les pertes de valeur d'actifs à long terme, peuvent aussi faire varier nos résultats. Dans le cadre de notre stratégie Retour à l'essentiel, au premier, au deuxième et au quatrième trimestres de 2020 ainsi qu'au premier et au quatrième trimestres de 2021, nous avons comptabilisé des charges de 8 millions de dollars, de 26 millions de dollars et de 32 millions de dollars, ainsi que de 1 million de dollars et de 8 millions de dollars, respectivement, liées à nos initiatives stratégiques visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits. La rubrique 5.5.4 intitulée « Perte de valeur des créances clients » du rapport de gestion annuel de 2021 présente une analyse des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues, y compris une perte de valeur des créances clients de 21 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2020, et une reprise nette de perte de valeur des créances clients de 5 millions de dollars pour le reste de l'exercice 2020 ainsi que de 3 millions de dollars à l'exercice 2021. La rubrique 5.5.6 intitulée « (Reprise de perte de valeur des immobilisations incorporelles, déduction faite des réductions de valeur) perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles » du rapport de gestion annuel de 2021 présente une analyse qui traite de la perte de valeur de 94 millions de dollars pour l'exercice 2020 et de la reprise de perte de valeur de 32 millions de dollars (déduction faite des radiations d'actifs spécifiques) pour le quatrième trimestre de 2021 relativement à notre UGT Articles chaussants. De plus, le lecteur est invité à se reporter à l'analyse présentée à la section 5.0 du rapport de gestion annuel de 2021 (plus

particulièrement à la rubrique « Répercussions de la pandémie de COVID-19 et autres faits nouveaux ») pour en savoir plus sur l'incidence de la pandémie sur nos activités et sur certaines initiatives que nous avons prises en 2020 et qui ont eu un effet important sur nos résultats de l'exercice précédent. Nos résultats opérationnels des cinq derniers trimestres comprennent aussi des profits nets sur l'assurance découlant des recouvrements d'assurance accumulés à ce jour relativement aux réclamations de la Société pour les pertes qui ont résulté des deux ouragans survenus en Amérique centrale en novembre 2020 (10 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020; 6 millions de dollars au premier trimestre de 2021; 13 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021 et 30 millions de dollars au troisième trimestre de 2021), comme il est expliqué à la note 17 c) afférente aux états financiers annuels de 2021.

Les montants présentés relativement aux ventes nettes, au coût des ventes, aux charges de vente et aux charges générales et administratives, ainsi qu'aux charges financières ou produits financiers, varient en fonction du taux de change de certaines devises par rapport au dollar américain, tel qu'il est décrit à la section « Gestion des risques financiers » du rapport de gestion annuel de 2021. La Société recourt à l'occasion à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change.

Réglementation commerciale

En tant que société multinationale, nous sommes touchés par les tarifs nationaux, notamment l'imposition éventuelle de droits antidumping ou compensatoires sur nos matières premières ou sur nos produits finis, par les lois sur le commerce international ainsi que par les accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et les programmes de préférence commerciale dans les pays où nous exerçons nos activités, où nous nous approvisionnons et où nous vendons des produits. En vue de demeurer concurrentiels à l'échelle mondiale, nous avons situé nos usines de fabrication dans des emplacements stratégiques afin de bénéficier de divers accords de libre-échange et programmes de préférence commerciale. En outre, la direction surveille constamment les nouveaux développements et évalue les risques se rapportant aux droits de douane, notamment aux droits antidumping et compensatoires, aux tarifs, aux limites quantitatives, et à la législation donnant lieu à des restrictions commerciales qui pourraient influencer sur notre approche en ce qui a trait à la fabrication et à l'approvisionnement à l'échelle mondiale, et apporte les ajustements nécessaires.

La Société s'appuie sur un certain nombre de programmes commerciaux de préférence qui offrent un accès sans droits de douane au marché américain pour les marchandises répondant à des règles d'origine spécifiques, notamment l'accord de libre-échange entre la République dominicaine, l'Amérique centrale et les États-Unis (« CAFTA-DR »), la loi intitulée *Caribbean Basin Trade Partnership Act* (« CBTPA ») et le programme *Economic Lift Program* (« HELP »), connu auparavant sous le nom de *Haitian Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement Act* (« HOPE »). Ensemble, ces accords renforcent les relations économiques des États-Unis avec l'Amérique centrale, la République dominicaine et Haïti et permettent d'étendre le commerce avec ces pays où nous exerçons d'importantes activités de fabrication et d'exploitation. La Société s'appuie également sur des accords commerciaux de préférence pour accéder à l'Union européenne, au Canada et à d'autres marchés clés. La modification des accords commerciaux ou des programmes commerciaux de préférence sur lesquels compte actuellement la Société, ou l'entrée en vigueur de lois imposant des restrictions commerciales, pourrait nuire à notre position concurrentielle mondiale. Il n'est pas possible de déterminer avec certitude si les accords et les programmes de préférence sur lesquels se fonde notre chaîne d'approvisionnement seront modifiés, abrogés ou expireront, ni les répercussions que de tels changements pourraient avoir sur nos activités.

Réglementation sur la sécurité des produits destinés aux consommateurs

Nous sommes assujettis aux lois et aux règlements sur la sécurité des produits de consommation qui pourraient avoir des répercussions sur nos activités. Aux États-Unis, nous sommes assujettis à la *Consumer Product Safety Act*, dans sa version modifiée par la *Consumer Product Safety Improvement Act* de 2008, à la *Federal Hazardous Substances Act*, à la *Flammable Fabrics Act*, à la *Toxic Substances Control Act* et aux règles et règlements connexes. Ces lois prévoient des sanctions considérables en cas de non-conformité. Ces lois et règlements comprennent des

exigences de test et de certification relativement à l'inflammabilité des vêtements, à la teneur en plomb et au plomb utilisé pour les revêtements des produits pour enfants, de même qu'à la teneur en phtalate des articles de soins pour enfants, y compris les composantes recouvertes de plastique des vêtements de nuit pour enfants. Nous sommes aussi assujettis à des lois et règlements similaires, ainsi qu'à des exigences supplémentaires en matière d'avertissement et de communication de l'information, dans les États américains spécifiques où nous vendons nos produits.

Au Canada, nous sommes assujettis à des lois et à des règlements semblables, dont la *Loi sur les produits dangereux* et la *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation*. Dans les pays de l'Union européenne, nous sommes également assujettis à la directive sur la sécurité générale des produits et au *Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances* (« REACH »), qui imposent à tous les fabricants l'obligation d'identifier et de gérer les risques que peuvent poser les substances chimiques pour la santé humaine et l'environnement. Nous sommes aussi assujettis à des lois et règlements similaires dans les autres territoires où nous vendons nos produits.

Même si nous estimons respecter, à tous égards importants, les lois et règlements en matière de sécurité des produits qui sont en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités, nous ne pouvons déterminer de façon raisonnable l'étendue de notre éventuelle responsabilité et des risques liés à une interruption des activités, le cas échéant, en cas de non-respect des lois, règlements et permis applicables à nos activités.

Propriété intellectuelle

Les marques de commerce, noms commerciaux et noms de domaine, de même que les logos, dessins et autres éléments graphiques connexes, apportent une valeur considérable dans le cadre du développement et de la commercialisation des produits de la Société et sont importants pour la poursuite de notre succès. Par suite des acquisitions successives effectuées au cours des dernières années, nous sommes maintenant propriétaires d'un vaste portefeuille de marques de commerce visant, notamment, les familles de marques Gildan®, GoldToe®, Secret®, Comfort Colors®, Peds®, Alstyle® et American Apparel®, dont les marques de commerce sont enregistrées au Canada, aux États-Unis et dans plusieurs autres pays où nos produits sont fabriqués et/ou vendus. De plus, nous continuons d'étendre l'enregistrement de ces marques à l'échelle internationale et nous surveillons la contrefaçon et la violation des droits de propriété intellectuelle de la Société et faisons appliquer rigoureusement ces droits lorsqu'il est légal et pertinent de le faire et que cela est faisable.

Nous détenons également des licences d'utilisation de la propriété intellectuelle de tiers, y compris, par exemple, une licence exclusive pour la fabrication et l'utilisation de la marque Under Armour® dans le cadre de la distribution de chaussettes de marque aux États-Unis et au Canada.

Programme d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG »)

Origines et politiques de Gildan en matière d'ESG

Gildan a toujours accordé une grande priorité à une exploitation responsable, éthique et transparente. Il y a environ 20 ans, Gildan a mis en œuvre sa première stratégie ESG pour se concentrer sur les questions en matière d'ESG les plus importantes pour notre Société. Cette stratégie couvrait des enjeux ESG tels que les normes en matière de chaîne d'approvisionnement, les pratiques de travail, les politiques environnementales et les systèmes de gestion environnementale, la gouvernance et la gestion des risques. Bien que notre stratégie ESG ait évolué, les politiques clés mises en œuvre à cette époque restent fondamentales pour nos opérations. Notre approche ESG est au cœur de la stratégie commerciale à long terme de Gildan et constitue depuis longtemps un élément clé de notre succès. En tant que fabricant de vêtements dont l'intégration verticale est l'une des plus poussées dans l'industrie du vêtement, puisque nous fabriquons la grande majorité des produits que nous vendons dans les installations détenues ou exploitées par la Société, nous avons l'avantage d'exercer un contrôle direct sur nos méthodes d'exploitation et d'assurer une application systématique de nos pratiques ESG dans l'ensemble de nos installations.

Gestion du capital humain

Chez Gildan, nous savons bien que notre ressource la plus importante est notre personnel. C'est pourquoi nous sommes conscients de notre responsabilité de leur fournir un environnement de travail enrichissant, sain et sécuritaire, où ils ont les moyens de réussir.

Employés. Gildan compte un effectif d'environ 48 000 employés à l'échelle mondiale. La Société a toujours été en mesure de gérer de manière productive toutes ses installations de fabrication sans faire face à d'importants conflits de travail, tels que des grèves ou des arrêts de travail. À la fin de 2021, 46 % de tous nos employés étaient couverts par des conventions collectives.

Nous offrons des conditions de travail favorables à tous nos employés à l'échelle mondiale. Toutes les activités de Gildan sont régies par le code de conduite de la Société, que nous mettons à jour à l'occasion pour nous assurer que nous nous conformons aux lois locales et aux plus récentes normes internationales. Le code de conduite suit les Conventions de l'Organisation internationale du travail, les normes de la Fair Labor Association (la « **FLA** ») et les directives de la Worldwide Responsible Accredited Production (la « **WRAP** »), ainsi que les pratiques exemplaires des organismes de premier plan en matière ESG.

Nous avons recours à des programmes de surveillance internes et externes afin de vérifier la conformité non seulement aux lois nationales sur le travail, mais aussi aux normes internationales reconnues en matière de travail et au code de conduite de la Société. La surveillance de notre conformité aux normes en matière de responsabilité sociale est assurée à la fois par des audits menés par des tiers et des audits internes relatifs à la surveillance. Des audits internes sont effectués sans préavis tandis que des contrôleurs tiers indépendants audient également régulièrement nos usines, tant de façon planifiée que sans préavis.

Gildan est une « société participante » de la FLA depuis 2003. Cette association est un organisme regroupant de nombreuses parties intéressées qui est reconnu à l'échelle internationale et dont la mission est d'améliorer les conditions de travail des employés partout dans le monde. En 2007, Gildan est devenue le premier fabricant de vêtements verticalement intégré dont le programme de conformité aux normes de responsabilité sociale est accrédité par la FLA. Cette accréditation a été renouvelée en 2019, après que la Société a démontré qu'elle s'était dotée de politiques et de pratiques pour identifier les pratiques de travail déloyales dans sa chaîne mondiale d'approvisionnement et y remédier.

Toutes nos installations de couture, y compris notre usine de textiles et de couture intégrée verticalement située au Bangladesh ont été certifiées par la WRAP, une organisation sans but lucratif indépendante vouée à la promotion et à la certification de modes de fabrication sains et conformes à la loi et à l'éthique partout dans le monde. La WRAP, par l'intermédiaire d'audits effectués par des tiers, certifie des usines qui respectent son code de conduite. De plus, nos installations de couture situées au Nicaragua, de même que les installations de nos sous-traitants en Haïti, sont membres du Better Work Programme, soit un programme de partenariat général entre l'Organisation internationale du travail, institution des Nations Unies, et la Société financière internationale conçu pour améliorer les conditions de travail et le respect des droits des travailleurs et pour renforcer la compétitivité des entreprises actives dans l'industrie du vêtement. Tous nos sous-traitants en couture sont contractuellement tenus de se conformer aux politiques prescrites en matière d'emploi et à notre code de conduite.

Santé et sécurité. Lorsqu'il s'agit de nos employés, notre responsabilité première est de leur fournir un environnement de travail sain et sécuritaire. Les taux d'accidents et de blessures chez Gildan sont nettement inférieurs aux moyennes de l'industrie, en raison de l'étroite collaboration avec nos employés qui jouent un rôle actif dans la création d'une culture de la sécurité. Plus de 80 % de nos installations sont dotées de comités de santé et de sécurité dirigés par les employés. Nous investissons également dans l'infrastructure du lieu de travail et continuons à mettre en place des mécanismes de surveillance et de gestion complets. Nous nous engageons également à contribuer à la promotion de la santé et du bien-être de nos employés. Dans toutes nos usines en Amérique latine et au Bangladesh, des cliniques médicales et des services de soins de santé de base sont mis

gratuitement à la disposition de nos employés. Nous menons également diverses campagnes de sensibilisation en matière de santé, ainsi qu'un programme ergonomique complet visant à atténuer le développement des troubles musculosquelettiques. En 2021, la Société a commencé à mettre en œuvre la norme ISO 45001, l'une des normes de santé et de sécurité les plus strictes au monde, à ses installations de fabrication dans le monde entier.

Diversité, équité et inclusion (« DEI »). Gildan s'est engagée à créer un lieu de travail diversifié, équitable et inclusif où tous les employés sont valorisés pour leur caractère unique où ils développent, maintiennent et font la promotion d'un sentiment d'appartenance. En 2021, Gildan a reconfirmé son engagement envers la DEI en réécrivant et en mettant à jour sa politique en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, dont le but est d'encourager systématiquement la représentation et la participation de divers groupes de personnes à tous les niveaux de l'entreprise au niveau mondial.

Cette politique mise à jour fournit trois objectifs clairs auxquels Gildan s'est engagée : 1) formaliser et systématiser la DEI par le biais des politiques et procédures de la Société; 2) cultiver une culture de DEI qui favorise un environnement inclusif par le biais de la sensibilisation, d'initiatives d'apprentissage et de mesures concrètes, et 3) partager les expériences afin d'assurer la responsabilisation envers les engagements, ainsi que la visibilité de nos engagements et les résultats. La politique fournit également des définitions de la DEI, des structures de responsabilisation, des attentes en matière de leadership et des responsabilités des employés.

Salaires et avantages. L'investissement dans nos employés est la pierre angulaire de notre succès, et nous voulons récompenser leurs contributions en leur offrant des avantages qui ont une valeur ajoutée pour eux, tant sur le plan professionnel que personnel. Nous sommes d'avis que les employés ont droit à un salaire équitable pour une semaine de travail régulière qui couvre les besoins fondamentaux et leur procure un certain niveau de revenu discrétionnaire. Il est fondamental d'offrir un salaire équitable, mais dans de nombreuses communautés où nous sommes présents, cela ne suffit pas. Nous reconnaissons notre responsabilité de contribuer à un niveau de vie plus élevé pour nos employés en leur offrant des avantages, tels que des cliniques médicales gratuites sur place, des programmes de vaccination et de médicaments, un congé parental, une aide financière, des repas subventionnés et un transport gratuit. Nous contribuons à nos communautés et souhaitons avoir un impact positif en les aidant à devenir plus fortes et plus résilientes par l'entremise d'investissements dans le développement économique local, d'un meilleur accès à l'éducation et de la promotion d'un style de vie sain et actif.

Environnement

Gildan mène ses activités conformément aux lignes directrices et pratiques énoncées dans sa politique énergétique et environnementale globale et son Code de pratiques en matière de substances réglementées. L'objectif de notre système de gestion environnementale est de réduire notre impact environnemental et de préserver les ressources naturelles externes que la Société utilise. Deux principaux enjeux qui sont d'importance primordiale pour nos parties intéressées et qui sont essentiels à la réussite opérationnelle à long terme de la Société sont la gestion de la consommation d'eau et des eaux usées ainsi que les changements climatiques. Les systèmes innovateurs comme le biotope, un système d'épuration biologique des eaux usées, et nos systèmes de génération de vapeur à partir de résidus de biomasse constituent certaines des pratiques durables exemplaires que nous avons mises en place. La Société surveille, contrôle et gère d'autres questions environnementales par des politiques qui comprennent, mais sans s'y limiter, le recyclage et la création de mesures visant à prévenir, à limiter et à récupérer les déchets et leur traitement à tous les stades du cycle de production, y compris l'évacuation des déchets dangereux hors site. Nous continuons de nous efforcer de chercher de nouvelles technologies dans ces secteurs et à investir dans celles-ci.

Dans les pays où nous exerçons nos activités, nous sommes assujettis à une variété de lois et de règlements fédéraux, étatiques et locaux en matière d'environnement et de santé et sécurité au travail, qui portent notamment sur les rejets d'eaux usées, les émissions dans l'atmosphère, les débits d'eaux pluviales et l'élimination des déchets. Nos installations de fabrication génèrent une certaine quantité de déchets, qui sont recyclés, revalorisés ou éliminés par des entreprises de gestion de déchets autorisées, lorsqu'il s'agit de déchets dangereux.

Notre politique énergétique et environnementale globale, notre code de pratiques en matière de substances réglementées et notre système de gestion environnementale visent non seulement à nous conformer à toutes les lois et à tous les règlements en vigueur, mais aussi à réduire notre empreinte environnementale grâce à une utilisation efficace de nos ressources, la réduction des déchets envoyés à l'enfouissement et la priorisation du recyclage. Même si nous estimons respecter essentiellement les exigences réglementaires des pays où nos installations sont situées, nous ne pouvons pas déterminer de façon raisonnable l'étendue de notre éventuelle responsabilité en cas d'infractions aux lois, règlements et permis applicables à nos activités.

Conformément à notre engagement à protéger l'environnement ainsi que la santé et la sécurité de nos employés, nous engageons tous les ans des dépenses en immobilisations et d'autres dépenses qui visent à assurer notre conformité aux normes environnementales actuelles. Rien ne garantit que des changements futurs apportés aux règlements fédéraux, étatiques ou locaux, ou à l'interprétation des règlements existants, ou encore que la découverte de problèmes ou de situations dont nous ignorons actuellement l'existence, ne nécessiteront pas d'importantes dépenses supplémentaires pour réhabiliter l'environnement, n'occasionneront pas d'importantes amendes ou pénalités ou n'entraîneront pas la perturbation de notre chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Stratégie ESG de prochaine génération

En 2021, après avoir présenté les résultats de notre deuxième série d'objectifs environnementaux, la Société a entrepris une évaluation détaillée afin de redéfinir sa stratégie ESG pour les années à venir. Les résultats de ce travail ont permis de définir notre stratégie et nos objectifs ESG, qui ont été approuvés par le conseil d'administration à la fin de 2021 et annoncés publiquement le 17 janvier 2022, avec l'engagement de faire des progrès significatifs d'ici 2030 dans les principaux domaines ESG. Gildan produit également un rapport ESG annuel pour présenter en détail sa stratégie, ses objectifs, ses progrès et ses réalisations en matière d'ESG.

Veillez visiter www.gildancorp.com pour obtenir plus de renseignements sur notre programme ESG et pour une analyse plus détaillée de nos accomplissements en matière d'ESG.

Facteurs de risque

Voir les rubriques « Gestion des risques financiers », « Principales estimations comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » de notre rapport de gestion annuel de 2021, qui sont intégrées par renvoi dans les présentes.

POLITIQUE DE DIVIDENDES

En décembre 2010, la Société a annoncé l'adoption d'une politique en matière de dividendes qui vise à déclarer et à verser des dividendes en espèces sur une base trimestrielle.

Dans l'étude de l'affectation des capitaux de la Société, le conseil d'administration prend en considération plusieurs facteurs lorsqu'il décide de déclarer des dividendes trimestriels en espèces, dont le bénéfice actuel et futur de la Société, ses flux de trésorerie pour les besoins en fonds de roulement, ses dépenses d'investissement, ses clauses restrictives à l'égard de ses emprunts et ses obligations de remboursement de la dette, l'environnement macroéconomique, les restrictions réglementaires et légales, actuelles et/ou futures. En avril 2020, étant donné la gravité de la situation économique actuelle résultant de la pandémie de COVID-19, la Société a suspendu son dividende trimestriel en espèces. En outre, en juin 2020, étant donné l'évolution rapide de la situation et l'incertitude occasionnée par la pandémie de COVID-19, la Société a, par prudence, modifié les clauses restrictives de ses contrats de prêt et d'emprunt afin de se donner une plus grande souplesse financière. Pendant la période d'allègement des clauses restrictives commençant le 30 mars 2020 et se terminant le 4 avril 2021, les dividendes n'étaient pas autorisés, sauf pendant les trimestres clos le 3 janvier 2021 et le 4 avril 2021, si le ratio de la dette nette totale sur le BAIIA est inférieur à 3,00 pour 1,00. La Société a rétabli son dividende trimestriel le 26 avril 2021.

Pour chacun de ses trois derniers exercices complets, la Société a déclaré et versé les dividendes suivants sur ses actions ordinaires :

Date de déclaration du dividende	Montant du dividende par action ordinaire
21 février 2019	0,134
1 ^{er} mai 2019	0,134
1 ^{er} août 2019	0,134
31 octobre 2019	0,134
20 février 2020	0,154
26 avril 2021	0,154
4 août 2021	0,154
3 novembre 2021	0,154

STRUCTURE DU CAPITAL

Le texte qui suit est une description des modalités importantes de nos actions ordinaires, de nos actions privilégiées de premier rang et de nos actions privilégiées de second rang, telles qu'elles sont énoncées dans les statuts de la Société. Notre capital-actions autorisé est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires, dont 190 093 746 actions étaient émises et en circulation au 22 février 2022, et d'un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang pouvant chacune être émises en séries. Aucune action privilégiée de premier rang ni aucune action privilégiée de second rang n'est actuellement émise et en circulation.

Actions privilégiées de premier rang

Émission en séries

Les actions privilégiées de premier rang peuvent être émises en séries, et le conseil d'administration a le droit, de temps à autre, de fixer le nombre d'actions privilégiées de premier rang de chaque série, de même que la désignation, les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions s'y rattachant, sous réserve des limitations, s'il en est, stipulées dans les statuts de la Société.

Rang

Les actions privilégiées de premier rang ont priorité de rang sur les actions privilégiées de second rang et sur les actions ordinaires pour ce qui est du versement de dividendes, du remboursement du capital et de la répartition des actifs en cas de liquidation ou de dissolution de Gildan. Les actions privilégiées de premier rang de chaque série sont de rang égal à celui des actions privilégiées de premier rang de toute autre série.

Droits de vote

À moins que les statuts ne prévoient le contraire à l'égard d'une série donnée d'actions privilégiées de premier rang, les porteurs des actions privilégiées de premier rang ne sont pas habiles à recevoir les avis de convocation aux assemblées des actionnaires de Gildan ni à y assister ni à y voter.

Actions privilégiées de second rang

Émission en séries

Les actions privilégiées de second rang sont émissibles en séries, et le conseil d'administration a le droit, de temps à autre, de fixer le nombre d'actions privilégiées de second rang de chaque série, de même que la désignation, les

droits, les privilèges, les restrictions et les conditions s'y rattachant, sous réserve des limitations, s'il en est, stipulées dans les statuts de la Société.

Rang

Les actions privilégiées de second rang sont assujetties et subordonnées aux droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant aux actions privilégiées de premier rang. Les actions privilégiées de second rang ont priorité de rang sur les actions ordinaires pour ce qui est du versement de dividendes, du remboursement du capital et de la répartition des actifs en cas de liquidation ou de dissolution de Gildan. Les actions privilégiées de second rang de chaque série sont de rang égal à celui des actions privilégiées de second rang de toute autre série.

Droits de vote

À moins que les statuts ne prévoient le contraire à l'égard d'une série donnée d'actions privilégiées de second rang, les porteurs des actions privilégiées de second rang ne sont pas habiles à recevoir les avis de convocation aux assemblées des actionnaires de Gildan ni à y assister ni à y voter.

Actions ordinaires

Après la conversion de la totalité des actions à droit de vote multiple de catégorie B de la Société en actions à droit de vote subalterne de catégorie A, les actionnaires de la Société ont approuvé, le 2 février 2005, une résolution spéciale visant à modifier les statuts de la Société pour changer les actions à droit de vote subalterne de catégorie A émises et en circulation en actions ordinaires, à raison d'une pour une, et à retirer les actions à droit de vote multiple de catégorie B et les actions à droit de vote subalterne de catégorie A.

Les actions ordinaires sont assujetties et subordonnées aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant aux actions privilégiées de premier rang et aux actions privilégiées de second rang. Chacune des actions ordinaires confère à son porteur le droit de recevoir tout dividende déclaré par la Société et le droit de recevoir le reliquat des biens et des actifs de la Société en cas de dissolution.

Chaque porteur d'actions ordinaires est habile à recevoir les avis de convocation aux assemblées des actionnaires de la Société et à y assister, sauf aux assemblées auxquelles seuls les porteurs d'une autre catégorie ou série d'actions en particulier ont le droit de voter. Chaque action ordinaire confère un droit de vote à son porteur.

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la NYSE et de la TSX sous le symbole « GIL ». Les actions à droit de vote subalterne de catégorie A (maintenant les actions ordinaires), qui ont été émises à un prix d'offre de 0,44 \$ (0,64 \$ CA), compte tenu du fractionnement, ont commencé à être négociées à la TSX, à la Bourse de Montréal et à l'American Stock Exchange (l'« AMEX ») le 17 juin 1998. Avant cette date, il n'existait aucun marché public pour la négociation des actions à droit de vote subalterne de catégorie A. Nous avons radié ces actions de la cote de l'AMEX le 31 août 1999. Le 1^{er} septembre 1999, les actions à droit de vote subalterne de catégorie A (maintenant les actions ordinaires) ont commencé à être négociées à la NYSE. Par suite d'une restructuration des bourses canadiennes, qui a pris effet le 7 décembre 1999, les actions à droit de vote subalterne de catégorie A (maintenant les actions ordinaires) ne sont plus inscrites à la cote de la Bourse de Montréal.

Le tableau suivant indique les fourchettes mensuelles des cours par action ordinaire et le volume de négociation des actions ordinaires pour l'exercice clos le 2 janvier 2022 à la TSX (en \$ CA) et à la NYSE (en \$ US).

ACTIONS ORDINAIRES							
Bourse de Toronto (TSX) ⁽¹⁾				Bourse de New York (NYSE) ⁽²⁾			
Mois	Haut (\$ CA)	Bas (\$ CA)	Volume de négociation	Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume de négociation
Janvier	36,74	31,72	6 126 345	Janvier	29,00	24,81	1 770 334
Février	39,75	32,01	8 917 788	Février	31,41	25,13	3 362 623
Mars	40,54	35,96	10 381 107	Mars	32,24	28,32	2 968 887
Avril	43,86	38,83	6 036 125	Avril	35,55	30,90	1 938 025
Mai	46,99	41,13	7 451 672	Mai	38,00	34,05	2 818 676
Juin	46,95	42,21	7 061 406	Juin	37,92	34,04	2 154 989
Juillet	47,69	40,82	5 500 103	Juillet	38,46	31,98	1 918 915
Août	49,84	42,95	10 259 032	Août	39,50	34,25	3 396 312
Septembre	50,43	46,26	8 446 149	Septembre	40,27	36,16	4 138 336
Octobre	47,47	43,78	8 296 154	Octobre	37,78	34,78	4 360 719
Novembre	54,73	45,62	10 153 677	Novembre	43,63	36,88	3 202 737
Décembre	54,65	49,80	8 684 942	Décembre	42,81	38,48	4 381 249

(1) Les volumes de négociation ne comprennent aucune opération effectuée par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles et ne représentent que les opérations effectuées à la TSX, ou environ 59 % de toutes les négociations effectuées au Canada (environ 165 millions d'actions ordinaires).

(2) Les volumes de négociation ne comprennent aucune opération effectuée par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles et ne représentent que les opérations effectuées à la NYSE, ou environ 31 % de toutes les négociations effectuées aux États-Unis (environ 117 millions d'actions ordinaires).

ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Administrateurs

Le tableau ci-dessous présente certains renseignements sur les administrateurs de Gildan qui sont actuellement en poste en date des présentes. Les administrateurs exercent leurs fonctions respectives depuis leur élection et/ou leur nomination et continueront d'exercer leurs fonctions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce qu'un successeur soit dûment élu.

Nom et municipalité de résidence	Occupation principale	Administrateur depuis
Glenn J. Chamandy Westmount (Québec) Canada	Président et chef de la direction de la Société	Mai 1984
Donald C. Berg ⁽⁴⁾ Lakewood Ranch (Floride) États-Unis	Président de DCB Advisory Services (services-conseils à des sociétés du secteur des aliments et des boissons)	Février 2015
Maryse Bertrand ⁽¹⁾⁽²⁾ Westmount (Québec) Canada	Administratrice de société	Mai 2018
Dhaval Buch ⁽²⁾ Singapour	Administrateur de sociétés et conseiller principal	Février 2022
Marc Caira ⁽¹⁾⁽²⁾ Toronto (Ontario) Canada	Administrateur de sociétés	Mai 2018
Shirley E. Cunningham ⁽¹⁾⁽³⁾ Estero (Floride) États-Unis	Administratrice de société	Février 2017
Russell Goodman ⁽¹⁾⁽³⁾ Mont-Tremblant (Québec) Canada	Administrateur de sociétés	Décembre 2010
Charles M. Herington ⁽²⁾⁽³⁾ Miami (Floride) États-Unis	Chef de l'exploitation, vice-président du conseil et président des activités mondiales de Zumba Fitness LLC (fournisseur mondial de cours de danse et de mise en forme)	Mai 2018
Luc Jobin ⁽¹⁾⁽³⁾ Montréal (Québec) Canada	Administrateur de sociétés	Février 2020
Craig A. Leavitt ⁽¹⁾⁽³⁾ Red Hook (New York) États-Unis	Administrateur de sociétés	Mai 2018
Anne Martin-Vachon ⁽²⁾⁽³⁾ Trois-Rivières (Québec) Canada	Chef de la direction, Vente au détail de Rogers Communications Inc. (société canadienne technologique et médiatique)	Février 2015

(1) Membre du comité d'audit et des finances.

(2) Membre du comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise.

(3) Membre du comité de rémunération et des ressources humaines.

(4) Président du conseil.

Glenn J. Chamandy est l'un des fondateurs de la Société et il a consacré toute sa carrière à faire de Gildan un chef de file dans son domaine. Depuis plus de 30 ans, M. Chamandy travaille au sein de diverses entreprises du textile et du vêtement. Avant sa nomination comme président et chef de la direction en 2004, poste qu'il occupe actuellement, M. Chamandy a agi à titre de cochef de la direction et chef de l'exploitation de Gildan.

Donald C. Berg est président de DCB Advisory Services, qui fournit des services-conseils à des sociétés du secteur des aliments et des boissons, qu'il s'agisse de conglomerats multinationaux ou de sociétés en démarrage. Avant de prendre sa retraite en avril 2014, M. Berg était premier vice-président, chef des services financiers de Brown-Forman Corporation, société américaine du secteur de la fabrication et de la commercialisation de marques de boissons alcoolisées raffinées et l'une des plus importantes sociétés de l'industrie des vins et spiritueux à l'échelle

internationale. La carrière de M. Berg chez Brown-Forman Corporation s'est échelonnée sur 25 ans, où il a occupé divers postes de haute direction, notamment ceux de président du groupe des marchés en croissance, de président de Brown-Forman Spirits Americas, le groupe d'activités le plus important de la société, de chef des fonctions de développement et de stratégie de l'entreprise et de directeur du groupe de fusions et acquisitions de l'entreprise. Avant de se joindre à Brown-Forman, M. Berg avait accumulé une vaste expérience dans les secteurs de la finance, des ventes et de la commercialisation auprès de sociétés nationales et internationales respectées. Auparavant, il avait amorcé sa carrière à titre de comptable agréé chez Ernst & Whinney. M. Berg a été membre du conseil d'administration de Meredith Corporation (de 2012 à 2021), société ouverte du secteur des médias et de la commercialisation, et il a été président de son comité d'audit et des finances (de 2017 à 2021). En plus de siéger au conseil d'administration de Gildan, M. Berg siège au conseil d'administration de Beam Suntory International, la troisième plus grande société de spiritueux au monde, détenue en propriété exclusive par Suntory Holdings Group de Tokyo. M. Berg est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Wharton School of Business et d'un baccalauréat ès arts en comptabilité et en administration des affaires de l'Augustana College, en Illinois.

Maryse Bertrand fait carrière depuis longtemps dans le domaine du droit et des affaires. M^{me} Bertrand est actuellement conseillère en gouvernance et en gestion du risque, et est administratrice de sociétés. M^{me} Bertrand est membre du conseil d'administration de la Banque Nationale du Canada, sixième plus importante banque de détail et commerciale au Canada, membre du conseil d'administration d'Investissements PSP, l'un des plus importants gestionnaires de fonds pour des régimes de pension au Canada, et membre du conseil d'administration de Metro Inc., chef de file dans le secteur des magasins d'alimentation et des pharmacies au Canada, où elle est présidente du comité de régie d'entreprise et de responsabilité d'entreprise. De 2016 à 2017, elle a été avocate et conseillère stratégique auprès de Borden Ladner Gervais, S.E.N.C.R.L., s.r.l., pour ce qui est des questions en matière de risque et de gouvernance. De 2009 à 2015, elle a été vice-présidente, Services immobiliers, services juridiques et responsable des affaires juridiques auprès de CBC/Radio-Canada, le radiodiffuseur public du Canada, où elle était responsable, notamment, des portefeuilles immobiliers et de santé, sécurité et environnement. Avant 2009, M^{me} Bertrand a été associée de Davies Ward Phillips & Vineberg, S.E.N.C.R.L., s.r.l., où elle était responsable des fusions et acquisitions, et du financement des sociétés, et membre du comité de gestion nationale du cabinet. En outre, M^{me} Bertrand est également vice-présidente du Conseil des gouverneurs de l'Université McGill et elle a été présidente du conseil de l'Institut des administrateurs de sociétés (section régionale du Québec). En 2007, elle a reçu la distinction d'Avocate émérite (Ad. E.) du Barreau du Québec en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la profession juridique. M^{me} Bertrand est titulaire d'un diplôme en droit de l'Université McGill (avec mention grande distinction) et d'une maîtrise en gestion du risque de la Stern School of Business de l'Université de New York.

Dhaval Buch est actuellement conseiller principal auprès de Blackstone Private Equity et du groupe Mahindra, une importante entreprise multinationale située en Inde qui possède des intérêts dans les secteurs de l'automobile, de l'agriculture et des finances. Auparavant, M. Buch a fait carrière pendant 35 ans en tant que chef d'entreprise chez Unilever, où il a occupé en dernier lieu le poste de directeur mondial de l'approvisionnement de l'entreprise, responsable de l'achat d'environ 40 milliards de dollars de matériaux et de services. À ce titre, il était également responsable de l'objectif d'Unilever de « s'approvisionner totalement en matériaux provenant de sources durables ». Au cours de sa carrière chez Unilever, M. Buch a dirigé la chaîne d'approvisionnement d'Unilever pour l'Asie et l'Afrique (composée d'environ 120 usines et d'un nombre similaire de centres de distribution). Il a également occupé des postes à responsabilité croissante au sein d'Hindustan Unilever Limited (filiale d'Unilever cotée en bourse en Inde), avant de diriger la chaîne d'approvisionnement pour l'Asie du Sud et de siéger au conseil d'administration d'Hindustan Unilever Limited en tant qu'administrateur membre de la direction. M. Buch est ingénieur en mécanique et titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Indian Institute of Technology, à Delhi, en Inde.

Marc Cairn siège au conseil d'administration de Minto Group, promoteur immobilier privé, de Flow Hydration, une entreprise de boissons à base d'eau de source alcaline en pleine croissance, et de la University Health Network Foundation. Auparavant, M. Cairn a occupé le poste de vice-président du conseil d'administration de Restaurant Brands International Inc., entreprise multinationale de restauration rapide, de 2014 à 2020. Il a également été

président et chef de la direction de Tim Hortons Inc., chaîne de restauration rapide multinationale, de 2013 à 2014, et membre du conseil directeur de Nestlé S.A. en Suisse, société d'aliments et de boissons transnationale, et chef de la direction de Nestlé Professional. M. Caira est titulaire d'un diplôme supérieur en gestion du marketing du Seneca College de Toronto et est diplômé du programme des administrateurs de l'International Institute for Management Development de Lausanne, en Suisse.

Shirley E. Cunningham fait carrière depuis plus de 25 ans en technologie de l'information et en gestion d'entreprise. M^{me} Cunningham a pris sa retraite en 2018 de son poste de première vice-présidente et chef de l'exploitation, Entreprise agricole et stratégie d'entreprise de CHS Inc., société mondiale des secteurs de l'énergie, des céréales et des aliments. Avant de se joindre à CHS Inc. en 2013, M^{me} Cunningham était chef de l'information de Monsanto Company, société d'agriculture mondiale. M^{me} Cunningham siège actuellement au conseil d'administration de Kemira Oyj, société de produits chimiques mondiale située en Finlande qui offre des solutions novatrices et durables pour améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation des ressources en eau et des matières premières. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Washington à St. Louis.

Russell Goodman est administrateur de sociétés ouvertes et fermées et d'organisations à but non lucratif. En plus de Gildan, il siège actuellement au conseil d'administration de Metro Inc., chef de file dans le secteur des magasins d'alimentation et des pharmacies au Canada, où il est également président du comité d'audit et membre du comité de gouvernance et de mise en candidature. De plus, il siège au conseil d'administration de Northland Power Inc., producteur d'électricité indépendant de premier plan à l'échelle mondiale, où il est également administrateur indépendant principal, président du comité d'audit et membre du comité de rémunération. M. Goodman est aussi président du comité d'examen indépendant des Fonds de IG Gestion de patrimoine, qui comprennent des fonds communs de placement, des FNB et d'autres solutions de gestion de patrimoine qui sont gérés par des entités faisant partie du groupe de sociétés de Power Corporation. M. Goodman a passé sa carrière auprès de PricewaterhouseCoopers s.r.l./S.E.N.C.R.L., jusqu'au moment de son départ à la retraite en 2011. De 1998 à 2011, il a été associé directeur de plusieurs unités d'exploitation à travers le Canada et les Amériques, et il a occupé des postes de direction à l'échelle mondiale dans les secteurs des services et du transport. M. Goodman est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés et il est titulaire du titre IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés. M. Goodman est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill, il a reçu la Médaille du souverain pour les bénévoles du Gouverneur général du Canada et il est membre du Temple de la renommée du ski canadien.

Charles M. Herington est chef de l'exploitation, vice-président du conseil et président des activités mondiales de Zumba Fitness LLC. Il siège au conseil d'administration de Molson Coors Beverage Company (NYSE : TAP). M. Herington est également membre du conseil d'administration des sociétés fermées suivantes : Quirch Foods (dont il est le président du conseil), HyCite Enterprises, Accupac et Klox Technologies. De 2006 à 2012, M. Herington a été vice-président directeur, Groupe des marchés en développement et émergents, auprès d'Avon Products Inc. Auparavant, il a été président et chef de la direction d'America Online (AOLA) Latin America, après avoir été président de division de Pepsico Restaurants Latin America. M. Herington a commencé sa carrière en gestion de marques auprès de Procter & Gamble Co. M. Herington est titulaire d'un diplôme en génie chimique de l'Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey.

Luc Jobin a joué un rôle de leader dans le domaine des affaires au Canada pendant plus de 30 ans. M. Jobin a pris sa retraite de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, une société chef de file dans le secteur du transport et de la logistique en Amérique du Nord, dont il a été le président-directeur général de 2016 à 2018 et vice-président exécutif et chef de la direction financière de 2009 à 2016. Auparavant, de 2005 à 2009, M. Jobin a été vice-président exécutif de Power Corporation du Canada, une société canadienne internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans des sociétés des secteurs des services financiers, de la gestion d'actifs, de l'énergie durable et renouvelable, et d'autres secteurs. Auparavant, de 2003 à 2005, M. Jobin a été président-directeur général d'Imperial Tobacco Canada, une filiale de British American Tobacco p.l.c., une société internationale de fabrication de cigarettes et d'autres produits du tabac, et a également été vice-président

principal et chef de la direction financière de cette société de 1998 à 2003. M. Jobin a récemment été nommé président du conseil de British American Tobacco p.l.c., et il préside également le comité de mise en candidature. De 2019 à 2021, il a été membre du conseil d'administration d'Hydro-Québec, une société de service public qui gère la production, le transport et la distribution d'électricité au Québec. M. Jobin est comptable agréé; il est titulaire d'un diplôme d'études supérieures en comptabilité de l'Université McGill et d'un baccalauréat en science de la Nova Southeastern University.

Craig A. Leavitt a joué un rôle de leader dans le secteur du détail pendant plus de 30 ans. Plus récemment, M. Leavitt a été chef de la direction de Kate Spade & Company, entreprise de création et de commercialisation de vêtements et d'accessoires mode, de 2014 à 2017, où il assurait la supervision de tous les aspects des entreprises Kate Spade New York et Jack Spade, et il a également été membre du conseil d'administration de Kate Spade. Il est entré au service de Kate Spade en 2008 à titre de coprésident et chef de l'exploitation et, en 2010, il a été nommé chef de la direction. En 2017, M. Leavitt a été responsable de la vente de Kate Spade & Company, d'une valeur de 2,4 milliards de dollars, à Coach, Inc., et il a assuré l'intégration de son équipe dans la nouvelle entreprise. Auparavant, M. Leavitt a occupé le poste de président des activités de détail mondiales de Link Theory Holdings, société qui fabrique et vend des vêtements et des accessoires de mode contemporaine destinés aux hommes et aux femmes. Au sein de Link Theory Holdings, M. Leavitt était en charge de la mise en marché, des activités, de la planification, de la répartition et de l'immobilier pour les entreprises de détail Theory et Helmut Lang. Il a également travaillé pendant plusieurs années auprès de Diesel, société italienne de vêtements, où il était, en dernier lieu, vice-président directeur, Vente et détail, et il a travaillé pendant 16 ans auprès de Polo Ralph Lauren, entreprise reconnue pour ses vêtements, la commercialisation et la distribution de ses produits vestimentaires, ses accessoires pour la maison et ses parfums, où il a occupé des postes aux responsabilités croissantes, y compris celui de vice-président directeur des concepts de vente au détail. M. Leavitt siège au conseil d'administration de Build-A-Bear Workshop, Inc., boutique interactive mondiale de création d'animaux en peluche personnalisables, où il est président du conseil non membre de la direction, et il siège au conseil d'administration de Crate & Barrel, détaillant de premier plan spécialisé en accessoires pour la maison. M. Leavitt est titulaire d'un baccalauréat en arts du Franklin & Marshall College.

Anne Martin-Vachon est chef de la direction, Vente au détail, de Rogers Communications Inc., une société de pointe dans le domaine de la technologie et des médias offrant des services sans fil, des services résidentiels et des services médiatiques aux Canadiens et aux entreprises canadiennes. Avant sa nomination en septembre 2019, M^{me} Martin-Vachon a été pendant trois ans la présidente de Today's Shopping Choice, division de Rogers Media. Avant de se joindre à Rogers, M^{me} Martin-Vachon a occupé divers postes de haute direction dans le secteur des biens de consommation emballés et du commerce de détail. Elle a notamment été chef de la mise en marché, planification et programmation chez HSN, Inc., détaillant interactif multicanaux de premier plan dans le secteur du divertissement et du style de vie; chef de la commercialisation chez Nordstrom, Inc., détaillant spécialisé de premier plan dans le secteur de la mode exploitant 293 magasins dans 38 États américains; chef de la direction chez Lise Watier Cosmétiques, Inc., société canadienne du secteur des cosmétiques et des soins de la peau, et chef de la commercialisation chez Bath & Body Works, LLC, qui exploite des magasins de vente au détail de produits de soins personnels. M^{me} Martin-Vachon a commencé sa carrière chez The Procter & Gamble Company, société multinationale de produits de consommation, où elle a passé plus de 20 ans et occupé divers postes de direction touchant toutes les marques de produits de beauté, de soins personnels et de produits ménagers de la société. M^{me} Martin-Vachon est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill et d'un baccalauréat ès arts en administration des affaires de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Membres de la haute direction

Le tableau ci-dessous présente certains renseignements sur les membres de la haute direction de Gildan en date des présentes.

Nom et lieu de résidence	Poste au sein de la Société et principale occupation
Glenn J. Chamandy ⁽¹⁾ Westmount (Québec) Canada	Président, chef de la direction et administrateur
Rhodri J. Harries ⁽¹⁾ Westmount (Québec) Canada	Premier vice-président, chef des services financiers et administratifs
Benito A. Masi Ville de Panama, Panama	Président, fabrication
Chuck J. Ward Derricks St. James. Barbade	Président, ventes, marketing et distribution
Arun D. Bajaj ⁽¹⁾ Westmount (Québec) Canada	Premier vice-président, chef des ressources humaines et affaires juridiques

(1) Membre de la direction de la Société.

Glenn J. Chamandy est l'un des fondateurs de la Société qui a consacré toute sa carrière à faire de Gildan un chef de file dans son domaine. Depuis plus de 30 ans, M. Chamandy travaille au sein de diverses entreprises du textile et du vêtement. Avant sa nomination comme président et chef de la direction en 2004, poste qu'il occupe actuellement, M. Chamandy a agi à titre de cochef de la direction et chef de l'exploitation de Gildan.

Rhodri J. Harries est entré au service de Gildan en août 2015 à titre de premier vice-président, chef des services financiers et administratifs. Avant de se joindre à Gildan, M. Harries était chef des finances de Rio Tinto Alcan depuis 2014, où il avait occupé précédemment le poste de chef des activités commerciales de 2009 à 2013. M. Harries s'est joint à Alcan à Montréal en 2004 en tant que vice-président et trésorier et est demeuré au sein de l'entreprise à la suite de son acquisition par Rio Tinto en 2007. Avant de se joindre à Alcan, M. Harries a œuvré pendant 15 ans chez General Motors en Amérique du Nord, en Asie et en Europe, où il a successivement occupé divers postes s'accompagnant de responsabilités accrues en finances et en développement des affaires. Il est responsable de la gestion financière de la Société ainsi que de la supervision des groupes de l'expansion des affaires et des affaires générales, de la technologie de l'information et des communications d'entreprise. De plus, il siège actuellement au conseil de Stella-Jones Inc.

Benito A. Masi travaille dans le secteur de la fabrication de vêtements en Amérique du Nord depuis plus de 30 ans. Il s'est joint à Gildan en 1986 et a occupé, depuis, plusieurs postes au sein de la Société. Il a été nommé vice-président, Fabrication de vêtements en février 2001. Il a été nommé premier vice-président, Fabrication de vêtements en août 2004, puis son titre a été changé pour premier vice-président, fabrication en janvier 2005. Dans le cadre du regroupement des secteurs opérationnels des Vêtements imprimés et des Vêtements de marque, le titre de M. Masi a été changé pour président, fabrication. M. Masi est responsable du rendement stratégique et opérationnel des installations de fabrication et de la chaîne d'approvisionnement en matière de fabrication de la Société à l'échelle mondiale.

Chuck J. Ward s'est joint à Gildan en avril 2011 dans le cadre de l'acquisition de GoldToe Moretz Holdings Corp, où il occupait le poste de vice-président et chef des finances. Lorsqu'il a joint les rangs de Gildan, M. Ward a occupé le poste de vice-président, Intégration, et a dirigé l'intégration de GoldToe au sein de Gildan. En 2012, M. Ward a été nommé au poste de premier vice-président, Fabrication de fil, et était chargé de diriger les activités et le développement stratégique des installations de fabrication de fil de Gildan. En 2020, M. Ward a été nommé vice-président principal, Amérique du Nord, et était chargé de la vente, de la distribution et de la planification pour le marché nord-américain. En 2021, M. Ward a été nommé président, ventes, marketing et distribution.

Arun D. Bajaj s'est joint à Gildan en octobre 2019 à titre de chef des ressources humaines. En mars 2021, il a été nommé au poste de premier vice-président, chef des ressources humaines et affaires juridiques de la Société. À ce titre, il dirige le service mondial des ressources humaines et supervise les affaires juridiques. M. Bajaj compte 16 ans d'expérience dans l'exercice de ce type de fonctions. Avant de se joindre à Gildan, il a été premier vice-président et chef des ressources humaines au sein de l'alliance Renault-Nissan-Mitsubishi. Il a également été au service de Nissan Motor Corporation à plusieurs titres au Canada, aux États-Unis et en Asie. Pendant que M. Bajaj était au service de Nissan, il a occupé des postes de plus en plus importants en ressources humaines, plus particulièrement en gestion des compétences mondiales. Avant de travailler en ressources humaines chez Nissan, il avait été chef du contentieux de Nissan Canada, après avoir occupé divers postes en affaires juridiques au bureau de Oakville, en Ontario, de la Ford Motor Company pendant huit ans. De plus, M. Bajaj siège actuellement au conseil de Cogeco Inc.

Au 22 février 2022, les membres de la haute direction et les administrateurs de la Société, en tant que groupe, étaient propriétaires véritables de 3 791 288 actions ordinaires, ce qui représente 1,99 % des droits de vote se rattachant à toutes les actions ordinaires.

INFORMATION SUR LE COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

Mandat du comité d'audit et des finances

Le mandat du comité d'audit et des finances est joint aux présentes à titre d'annexe A.

Composition du comité d'audit et des finances

Le comité d'audit et des finances est composé de six administrateurs indépendants qui possèdent des compétences financières, comme ces termes sont définis en vertu des lois et règlements sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis et conformément aux normes de gouvernance de la NYSE. Leur formation et leur expérience pertinentes à l'exercice de leurs fonctions en tant que membres du comité d'audit et des finances sont les suivantes :

Maryse Bertrand – M^{me} Bertrand fait carrière depuis longtemps dans le domaine du droit et des affaires, dont 30 ans à titre d'avocate spécialisée dans les marchés des capitaux et les fusions et acquisitions. M^{me} Bertrand est actuellement conseillère en matière de gouvernance et de gestion du risque. M^{me} Bertrand est membre du conseil d'administration de la Banque Nationale du Canada, sixième plus importante banque de détail et commerciale au Canada, membre du conseil d'administration d'Investissements PSP, l'un des plus importants gestionnaires de fonds pour des régimes de pension au Canada, et membre du conseil d'administration de Metro Inc., chef de file dans le secteur des magasins d'alimentation et des pharmacies au Canada. M^{me} Bertrand est titulaire d'un diplôme en droit de l'Université McGill (avec mention grande distinction) et d'une maîtrise en gestion du risque de la Stern School of Business de l'Université de New York.

Marc Caira – M. Caira a joué un rôle de leader dans le domaine des affaires au Canada pendant plus de 40 ans. Il siège au conseil d'administration de Minto Group, promoteur immobilier privé, de Flow Hydration, une entreprise de boissons à base d'eau de source alcaline en pleine croissance, et de la University Health Network Foundation. Auparavant, M. Caira occupait le poste de vice-président du conseil d'administration de Restaurant Brands International Inc., société de restauration rapide multinationale, de 2014 à 2020. Auparavant, M. Caira a été président et chef de la direction de Tim Hortons Inc., chaîne de restauration rapide multinationale, et membre du conseil directeur de Nestlé S.A. en Suisse, société d'aliments et de boissons transnationale, ainsi que chef de la direction de Nestlé Professional. M. Caira est titulaire d'un diplôme supérieur en gestion du marketing du Seneca College de Toronto et est diplômé du programme des administrateurs de l'International Institute for Management Development de Lausanne, en Suisse.

Shirley E. Cunningham – M^{me} Cunningham fait carrière depuis plus de 25 ans en technologie de l'information et en gestion d'entreprise. M^{me} Cunningham a pris sa retraite en 2018 de son poste de première vice-présidente et chef de l'exploitation, Entreprise agricole et stratégie d'entreprise de CHS Inc, société mondiale des secteurs de l'énergie, des céréales et des aliments. M^{me} Cunningham siège actuellement au conseil d'administration de Kemira Oyi, société de produits chimiques mondiale située en Finlande qui offre des solutions novatrices et durables pour améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation des ressources en eau et des matières premières. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Washington à St. Louis. À titre de présidente du comité de rémunération et des ressources humaines, M^{me} Cunningham doit siéger au comité d'audit et des finances.

Russell Goodman – M. Goodman est administrateur de sociétés ouvertes, fermées et à but non lucratif. En plus de Gildan, il siège actuellement au conseil d'administration de Metro Inc., chef de file dans le secteur des magasins d'alimentation et des pharmacies au Canada, dont il est président du comité d'audit et membre du comité de gouvernance et de mise en candidature. Il est également membre du conseil d'administration de Northland Power Inc., producteur d'électricité indépendant de premier plan à l'échelle mondiale, dont il est également administrateur indépendant principal, président du comité d'audit et membre du comité de rémunération. M. Goodman est aussi président du comité d'examen indépendant des Fonds de IG Gestion de patrimoine, qui comprennent des fonds communs de placement, des FNB et d'autres solutions de gestion de patrimoine qui sont gérés par des entités faisant partie du groupe de sociétés de Power Corporation. M. Goodman est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés et il est titulaire du titre IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés. M. Goodman est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill.

Luc Jobin – M. Jobin est président du comité d'audit et des finances. M. Jobin a joué un rôle de leader dans le domaine des affaires au Canada pendant plus de 30 ans. M. Jobin a pris sa retraite de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, une société chef de file dans le secteur du transport et de la logistique en Amérique du Nord, dont il a été le président-directeur général de 2016 à 2018 et vice-président exécutif et chef de la direction financière de 2009 à 2016. De 2005 à 2009, M. Jobin a été vice-président exécutif de Power Corporation du Canada, une société canadienne internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans des sociétés des secteurs des services financiers, de la gestion d'actifs, de l'énergie durable et renouvelable, et d'autres secteurs. De 2003 à 2005, M. Jobin a été président-directeur général d'Imperial Tobacco Canada, une filiale de British American Tobacco p.l.c., une société internationale de fabrication de cigarettes et d'autres produits du tabac, et a également été vice-président principal et chef de la direction financière de cette société de 1998 à 2003. M. Jobin a récemment été nommé président du conseil de British American Tobacco p.l.c., et il préside également le comité de mise en candidature. M. Jobin est comptable agréé; il est titulaire d'un diplôme d'études supérieures en comptabilité de l'Université McGill et d'un baccalauréat en science de la Nova Southeastern University.

Craig A. Levitt – M. Leavitt a joué un rôle de leader dans le secteur du détail pendant plus de 30 ans. Il était en dernier été chef de la direction de Kate Spade & Company, entreprise de création et de commercialisation de vêtements et d'accessoires mode, jusqu'à sa vente à Coach en 2017. M. Leavitt siège actuellement au conseil d'administration de Build-A-Bear Workshop, Inc., boutique interactive mondiale de création d'animaux en peluche personnalisables, où il est président du conseil non membre de la direction, et il siège au conseil d'administration de Crate & Barrel, détaillant de premier plan spécialisé en accessoires pour la maison. M. Leavitt est titulaire d'un baccalauréat en arts du Franklin & Marshall College.

Approbation préalable des services non liés à l'audit

Conformément aux normes sur l'indépendance des auditeurs du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA), à la loi intitulée *Sarbanes-Oxley Act of 2002* et aux règles de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, la Société n'est pas autorisée à engager son auditeur externe pour la prestation de certains services non liés à l'audit à la Société et à ses filiales, incluant la tenue de livres ou d'autres services liés aux registres comptables ou aux états financiers, des services de technologie de l'information, des services d'évaluation, des services actuariels, des services d'audit interne, des services de financement des

entreprises, des fonctions de gestion, des fonctions de ressources humaines, des services juridiques et des services d'experts non liés à l'audit. La Société engage son auditeur externe à l'occasion pour fournir certains services non liés à l'audit autres que les services interdits. Tous les services non liés à l'audit doivent être expressément approuvés au préalable par le comité d'audit et des finances.

Honoraires pour les services de l'auditeur externe

Le total des honoraires facturés par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (« **KPMG** »), auditeur externe de la Société, pour divers services liés à l'audit et non liés à l'audit pour les exercices 2021 et 2020 était comme suit :

Honoraires d'audit — Le total des honoraires d'audit facturés par KPMG a été de 2 513 250 \$ CA pour l'exercice 2021 et de 2 578 750 \$ CA pour l'exercice 2020. Les services ont consisté en des services professionnels fournis à l'occasion de l'audit annuel des états financiers consolidés de la Société et des examens trimestriels des états financiers intermédiaires de la Société et en des services fournis à l'occasion de dépôts ou de missions d'audit prévus par la loi et la réglementation. Les honoraires d'audit annuel des états financiers consolidés de la Société comprennent les honoraires relatifs à l'audit par KPMG de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de la présentation de l'information financière de la Société.

Honoraires pour services liés à l'audit — Le total des honoraires pour services liés à l'audit facturés par KPMG a été de 160 500 \$ CA pour l'exercice 2021 et de 172 940 \$ CA pour l'exercice 2020. Ces services ont consisté en des services de consultation concernant la présentation de l'information financière et les normes comptables, et en des services de traduction pour les deux exercices.

Honoraires pour services fiscaux — Le total des honoraires pour services fiscaux facturés par KPMG a été de 705 500 \$ CA pour l'exercice 2021 et de 695 750 \$ CA pour l'exercice 2020. Ces services ont porté sur la conformité fiscale, notamment sur l'établissement et la révision des déclarations de revenus, et sur l'étude des prix de cession interne annuels.

POURSUITES

La Société est partie à des réclamations et litiges intentés dans le cours normal des affaires. La Société ne prévoit pas que la résolution de ces questions ait une incidence défavorable importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société est Services aux investisseurs Computershare Inc., qui a des bureaux à Montréal et à Toronto, où les registres des transferts des actions ordinaires sont tenus. Le coagent des transferts et coagent chargé de la tenue des registres de la Société est la Computershare Trust Company, N.A., dont le bureau se trouve à Golden, au Colorado.

CONTRATS IMPORTANTS

Mis à part les contrats passés dans le cours normal des activités, le seul contrat important passé au cours de l'exercice 2021, ou avant l'exercice 2021 et qui est encore en vigueur, est le suivant :

- La convention relative au régime de droits de souscription des actionnaires datée du 19 février 2020, qui a été approuvée par le conseil d'administration à cette date et qui a été ratifiée par les actionnaires de la Société à l'assemblée annuelle des actionnaires ayant eu lieu le 30 avril 2020. À moins qu'elle ne soit résiliée auparavant ou qu'elle n'expire conformément à ses modalités, la convention relative au régime de droits de souscription des actionnaires expirera à la date à laquelle l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société aura lieu en 2023 et comporte une option de renouvellement conditionnelle à l'approbation des actionnaires. La convention relative au régime de droits de souscription des actionnaires a été déposée sur SEDAR le 20 février 2020 et elle peut être consultée au www.sedar.com.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

KPMG, auditeur externe de la Société, a dressé un rapport sur les états financiers annuels de 2021, lesquels ont été déposés auprès des autorités en valeurs mobilières. KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L a confirmé qu'elle est indépendante à l'égard de la Société au sens des règles pertinentes et des interprétations y afférentes prescrites par les organismes professionnels pertinents au Canada et au sens de toute législation ou de tout règlement applicable, et également qu'elle est une société de comptables indépendante à l'égard de la Société en vertu de toutes les normes professionnelles et réglementaires américaines pertinentes.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés qui figurent dans la présente notice annuelle constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés sont assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. Les énoncés prospectifs comprennent entre autres de l'information sur nos objectifs et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, de même que de l'information sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions. En particulier, l'information qui figure aux rubriques « Aperçu des activités » et « Stratégie » contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », ou « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents que nous avons déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ainsi que les risques décrits aux rubriques « Gestion des risques financiers », « Principales estimations comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de 2021 pour une analyse des divers facteurs pouvant influencer nos résultats futurs. Les facteurs significatifs et les principales hypothèses qui ont été retenus pour tirer une conclusion ou formuler une prévision ou une projection sont également présentés dans la présente notice annuelle.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements qui y sont prévus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment :

- l'ampleur et la durée des perturbations économiques résultant de la pandémie mondiale de coronavirus (COVID-19) et de l'apparition plus récente de variants de la COVID, y compris la portée et la durée des fermetures générales, partielles ou ciblées du secteur privé, les restrictions de voyage et les mesures de distanciation sociale imposées par le gouvernement ainsi que le rythme des campagnes de vaccination massive;
- les changements des conditions économiques et financières générales à l'échelle mondiale ou sur un ou plusieurs des marchés que nous desservons, y compris ceux qui résultent des conséquences de la pandémie de COVID-19 et de l'apparition plus récente de variants de la COVID;
- notre capacité à mettre à exécution nos stratégies et nos plans de croissance, y compris notre aptitude à mettre en service l'expansion de la capacité prévue;
- notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions et réaliser les synergies et les bénéfices attendus;
- l'intensité de la concurrence et notre capacité à la soutenir efficacement;
- notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure;
- le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes;
- notre capacité à prévoir, identifier et réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation;

- notre capacité à gérer efficacement le niveau de notre production et de nos stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs;
- les fluctuations et la volatilité des cours des matières premières entrant dans la fabrication de nos produits, comme le coton et les fibres de polyester, les colorants et autres produits chimiques par rapport aux niveaux actuels;
- notre dépendance à l'égard de fournisseurs clés et notre capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières, en matières intermédiaires et en produits finis;
- l'impact des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux épidémies, aux pandémies et aux endémismes, telle que la pandémie de COVID-19, propres aux pays où nous exerçons nos activités ou dans lesquels nous vendons nos produits ou auprès desquels nous nous approvisionnons;
- la perturbation des activités de fabrication et de distribution causée par des facteurs tels que des enjeux opérationnels, des perturbations au niveau des fonctions logistiques de transport, des conflits de travail, le manque de main-d'œuvre, l'instabilité politique ou sociale, les événements liés au climat, les catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies (comme la pandémie de COVID-19) et d'autres événements défavorables imprévus;
- les impacts de la pandémie de COVID-19 sur nos activités et notre performance financière et par conséquent sur notre capacité à respecter les clauses restrictives prévues par nos conventions d'emprunt;
- la conformité à la réglementation en matière de commerce international, de concurrence, de fiscalité, d'environnement, de santé et de sécurité au travail, de responsabilité de produits, d'emploi, de brevets et de marques de commerce, de gouvernance et de valeurs mobilières, de licences et de permis, de protection de la vie privée, de faillite, de lutte anticorruption, ou de toutes autres lois ou réglementation en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités;
- l'imposition de mesures correctives commerciales ou la modification des droits et des tarifs, des lois et accords sur le commerce international, des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et des programmes de préférences commerciales sur lesquels compte actuellement la Société pour exercer ses activités de fabrication ou pour l'application des mesures de protection qui en découlent;
- les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou de traités fiscaux applicables;
- l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation;
- les changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés ou aux lois et réglementations sur l'emploi au Canada comme à l'étranger;
- une mauvaise presse à la suite de violations réelles, présumées ou perçues, par la Société ou l'un de ses sous-traitants, des droits de la personne, des lois du travail et environnementales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique;
- les changements liés aux arrangements en matière d'octroi de licences à des tiers et de marques sous licence;
- notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle;
- les problèmes opérationnels liés à nos systèmes d'information découlant de pannes de systèmes, de virus, d'une atteinte à la sécurité et à la cybersécurité, de désastres, de perturbations découlant de la mise à jour ou de l'intégration de systèmes;
- une atteinte réelle ou perçue à la sécurité des données;
- notre dépendance à l'égard des gestionnaires clés et notre capacité à attirer et/ou à retenir du personnel clé;
- les modifications des méthodes et des estimations comptables;
- l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit lié aux créances clients et à d'autres instruments financiers, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques liés aux prix des marchandises.

Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de la Société au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que les opérations ou les éléments non récurrents ou inhabituels annoncés ou qui se produiront après la formulation des énoncés pourraient avoir sur les activités de la Société. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des cessions et des acquisitions d'entreprises ou d'autres transactions commerciales, des dépréciations d'actifs, des pertes de valeur d'actifs ou d'autres charges annoncées ou qui sont constatées après la formulation des énoncés prospectifs. L'incidence financière de ces opérations et d'éléments non récurrents ou inhabituels peut se révéler complexe et dépend nécessairement des faits propres à chacun d'eux.

Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction relativement à la performance financière future de la Société et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans la présente notice annuelle ont été établis en date de ce dernier et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans la présente notice annuelle sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires, dont la rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction et les prêts qui leur ont été consentis, le nom des principaux porteurs de titres de la Société et les titres autorisés à des fins d'émission aux termes des régimes de rémunération sous forme de capitaux propres de la Société, figurent dans la circulaire d'information de la direction relative à la plus récente assemblée annuelle des actionnaires de la Société dans le cadre de laquelle il y aura élection d'administrateurs. Des renseignements financiers supplémentaires sont également fournis dans les états financiers annuels de 2021 de la Société et dans le rapport de gestion annuel de 2021 pour le dernier exercice complet de la Société.

Ces documents et des renseignements supplémentaires concernant Gildan se trouvent sur le site Web SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web EDGAR à l'adresse www.sec.gov. On peut également en obtenir des exemplaires, sur demande, en s'adressant au secrétaire de Gildan, à l'adresse suivante :

600, boulevard De Maisonneuve Ouest, 33^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3J2
Téléphone : 514 735-2023

Les documents susmentionnés ainsi que les communiqués de presse de Gildan sont également disponibles sur le site Web de la Société à l'adresse www.gildan.com. Les renseignements qui figurent sur le site Web de la Société ne font pas partie de la présente notice annuelle et n'y sont pas intégrés par renvoi.

ANNEXE A – MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

La description du mandat du comité d'audit et des finances de la Société figurant ci-dessous est conforme à la législation et à la réglementation canadiennes applicables, notamment les règles prescrites par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, ainsi qu'aux exigences en matière de divulgation et d'inscription de la Bourse de Toronto (collectivement, les « **normes de gouvernance canadiennes** »), telles qu'elles existent à la date des présentes. De plus, le présent mandat est conforme à la législation et à la réglementation américaines applicables, notamment la *Sarbanes-Oxley Act of 2002* et les règles et règlements adoptés en vertu de celle-ci, et aux normes de gouvernance prescrites par la Bourse de New York (collectivement, les « **normes de gouvernance américaines** »), telles qu'elles existent à la date des présentes. Le mandat du comité d'audit et des finances de la Société (le « **comité d'audit** ») doit être révisé chaque année par le conseil afin de veiller à ce qu'il demeure conforme à ces normes.

1. Composition et quorum

- Le comité est composé d'au moins trois administrateurs.
- Seuls des administrateurs « indépendants » (au sens des normes de gouvernance canadiennes et des normes de gouvernance américaines) peuvent être nommés, comme il est déterminé dans tous les cas par le conseil; aucune personne faisant partie du groupe de la Société ou de l'une de ses filiales (y compris toute personne qui, directement ou indirectement, exerce le contrôle sur la Société ou est contrôlée par celle-ci ou qui est, avec la Société, sous le contrôle de la même personne, ou un administrateur, un membre de la haute direction, un associé, un membre, un directeur ou un représentant de la personne faisant partie du groupe de la Société) ne peut siéger au comité d'audit.
- Un membre du comité d'audit ne doit recevoir aucune rémunération de la Société ni de l'une des personnes faisant partie de son groupe si ce n'est la rémunération à titre d'administrateur ou de membre d'un comité du conseil; la rémunération interdite comprend les honoraires versés, directement ou indirectement, pour des services à titre de consultant ou de conseiller juridique ou financier, sans égard au montant.
- Chaque membre doit avoir des « compétences financières » (au sens des normes de gouvernance canadiennes et des normes de gouvernance américaines), comme il est déterminé par le conseil.
- Au moins un membre doit être un « expert financier du comité d'audit » (au sens des normes de gouvernance américaines), comme il est déterminé par le conseil.
- Les membres du comité d'audit doivent être nommés chaque année par le conseil sur recommandation du comité de gouvernance et de responsabilité sociale de la Société (le « comité de gouvernance »); ces membres peuvent être destitués ou remplacés, et toute vacance au sein du comité d'audit doit être comblée par le conseil sur recommandation du comité de gouvernance; le mandat d'un membre du comité d'audit prend automatiquement fin lorsqu'il cesse d'être « indépendant », comme il est déterminé par le conseil de la manière indiquée ci-dessus.
- Le président du comité de rémunération et des ressources humaines de la Société est membre du comité d'audit.
- Le quorum est constitué de la majorité des membres.

2. Fréquence et calendrier des réunions

- Les réunions ont habituellement lieu aux mêmes dates que les réunions du conseil de la Société.
- Les réunions ont lieu au moins quatre fois par année et au besoin.

3. Mandat

Le comité d'audit a notamment les responsabilités suivantes :

a) *La surveillance de la présentation de l'information financière*

- 1) contrôler l'intégrité et la qualité du processus de comptabilité et de présentation de l'information financière, des contrôles et des procédures de communication de l'information et des systèmes de contrôle interne à l'égard de la présentation de l'information financière de la Société au moyen de discussions indépendantes avec la direction, les auditeurs externes et les auditeurs internes;
- 2) examiner avec la direction et les auditeurs externes les états financiers consolidés audités annuels de la Société et l'information qui les accompagne (y compris le rapport des auditeurs s'y rapportant et devant être intégré dans le rapport annuel de la Société), ainsi que le rapport de gestion et le communiqué de presse sur les résultats annuels de la Société, avant leur publication, leur dépôt et leur diffusion;
- 3) examiner avec la direction et les auditeurs externes les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société et l'information qui les accompagne, y compris le rapport de gestion trimestriel et le communiqué de presse sur les résultats trimestriels de la Société, avant leur publication, leur dépôt et leur diffusion;
- 4) examiner avec la direction et, au besoin, les auditeurs externes, l'information financière présentée dans les prospectus, les déclarations d'inscription, les notices d'offre, les notices annuelles, les circulaires de sollicitation de procurations de la direction, les formulaires 6-K (y compris les compléments d'information) et les formulaires 40-F de la Société, ainsi que tout autre document que la Société est tenue de publier ou de déposer avant leur communication au public ou leur dépôt auprès des organismes de réglementation au Canada ou aux États-Unis;
- 5) examiner avec la direction le type d'information financière qui est présentée et la façon dont elle est présentée dans les communiqués de presse portant sur les résultats et autres documents devant être déposés auprès des organismes de réglementation au Canada ou aux États-Unis ainsi que les contrôles et les processus en lien avec l'information financière devant y être incluse (y compris les indications de résultats et autre information prospective importante, de même que l'utilisation d'information financière pro forma ou non conforme aux PCGR);
- 6) veiller avec la direction à ce que des procédures adéquates soient en place pour examiner la communication par la Société d'information financière extraite ou tirée des états financiers de la Société, comme les rapports annuels et les présentations à l'intention des investisseurs, et évaluer périodiquement la pertinence de ces procédures;
- 7) examiner avec les auditeurs externes et la direction la qualité, la pertinence et la communication des principes et des conventions comptables de la Société, des hypothèses sous-jacentes et des pratiques en matière de présentation de l'information, ainsi que des modifications qu'il est proposé d'y apporter;
- 8) examiner les analyses ou autres communications écrites préparées par la direction énonçant des questions importantes concernant la présentation de l'information financière, y compris

la méthode utilisée pour comptabiliser les opérations inhabituelles importantes ou les événements et les informations y afférents, les principales estimations comptables et jugements utilisés dans le cadre de la préparation des états financiers, les analyses de l'incidence de l'application d'autres principes comptables acceptables et la présentation de sujets sensibles comme les opérations entre apparentés;

- 9) examiner la copie de la lettre de déclaration de la direction fournie aux auditeurs externes ainsi que les autres déclarations que pourrait exiger le comité d'audit;
 - 10) examiner le rapport de mission trimestriel des auditeurs externes;
 - 11) superviser les procédures permettant d'examiner les attestations de la direction déposées auprès des autorités en valeurs mobilières compétentes;
 - 12) examiner les litiges, réclamations ou autres éventualités ainsi que les mesures d'ordre réglementaire ou comptable qui pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société et évaluer la pertinence de leur communication dans les documents examinés par le comité d'audit;
 - 13) superviser les procédures permettant de contrôler la communication publique de l'information par la Société;
 - 14) examiner régulièrement la politique de communication de l'information de la Société;
 - 15) examiner les résultats de l'audit externe, les problèmes importants soulevés dans le cadre de cet audit ainsi que les mesures prises par la direction et/ou son plan d'action en réponse à toute lettre de recommandation des auditeurs externes et à toute recommandation importante qui y est formulée;
- b) *La surveillance de la gestion du risque et des contrôles internes*
- 1) recevoir périodiquement un rapport de la direction évaluant la pertinence et l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Société;
 - 2) recevoir périodiquement un rapport de la direction évaluant la pertinence et l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et examiner le rapport des auditeurs s'y rapportant;
 - 3) examiner les protections d'assurance (chaque année et lorsque les circonstances peuvent l'exiger);
 - 4) examiner et approuver les politiques de la Société et les paramètres qui s'appliquent aux opérations de couverture et aux contrats sur dérivés conclus par la direction afin de gérer les risques associés aux fluctuations du change, aux prix des marchandises et aux taux d'intérêt et tous les autres risques associés aux contrats sur dérivés que la Société conclut;
 - 5) aider le conseil à surveiller la conformité de la Société aux exigences légales et réglementaires applicables et examiner le processus de la Société permettant d'assurer cette conformité, y compris la conformité à la législation en valeurs mobilières et la conformité fiscale;
 - 6) superviser les procédures confidentielles, sous le couvert de l'anonymat, permettant la réception, la conservation et le traitement des plaintes ou des préoccupations communiquées à la Société concernant des questions de comptabilité, de contrôles comptables internes ou

d'audit ainsi que des préoccupations transmises par des membres du personnel concernant des questions de comptabilité ou d'audit;

7) demander l'exécution d'un audit spécial, au besoin;

c) *La surveillance des auditeurs internes*

1) s'assurer que le responsable de l'audit interne a un rapport hiérarchique fonctionnel avec le comité d'audit;

2) superviser l'accès par les auditeurs internes à tous les niveaux de la direction pour assumer leurs fonctions;

3) surveiller régulièrement le rendement de la fonction d'audit interne, ses responsabilités, sa dotation en personnel et son budget;

4) obtenir les rapports périodiques du chef de l'audit interne à l'égard des constatations découlant de l'audit interne et examiner les rapports périodiques de la direction sur les progrès réalisés à l'égard de ses plans d'action pour la correction des faiblesses de contrôle décelées dans ces constatations;

5) approuver la nomination et la fin de mandat du chef de l'audit interne de la Société;

6) s'assurer que les personnes chargées de la fonction d'audit interne rendent compte au comité d'audit et au conseil;

d) *La surveillance des auditeurs externes*

1) procéder aux évaluations annuelles du rendement des auditeurs externes, y compris évaluer leurs compétences et leur rémunération ainsi que la qualité et l'indépendance de leurs audits;

2) surveiller au moins une fois par année les résultats des examens périodiques de contrôle de la qualité prévus par la réglementation et les ordres professionnels relativement à la qualité des audits externes, notamment les mesures correctives devant être prises par les auditeurs externes et les incidences sur le contrôle interne de la Société;

3) recommander l'engagement des auditeurs externes et, s'il y a lieu, leur destitution et leur remplacement (sous réserve de l'approbation des actionnaires dans tous les cas);

4) superviser toutes les relations entre les auditeurs externes et la Société, y compris déterminer les services non liés à l'audit que les auditeurs externes ne sont pas autorisés à fournir ou approuver ou préapprouver les politiques définissant les services d'audit et les services non liés à l'audit autorisés fournis par les auditeurs externes, superviser la communication de tous les services d'audit et services non liés à l'audit autorisés fournis par les auditeurs externes et examiner et approuver le montant global des honoraires versés par la Société aux auditeurs externes pour leurs services d'audit et services non liés à l'audit;

5) s'assurer que les auditeurs externes relèvent directement du comité d'audit et qu'ils rendent compte au comité d'audit et au conseil;

6) examiner avec les auditeurs externes les documents relatifs au plan d'audit annuel pour l'audit des états financiers consolidés de la Société et des contrôles internes sur la présentation de l'information financière et approuver ces documents;

7) superviser le travail des auditeurs externes, y compris l'examen de la présentation des rapports trimestriels et annuels des auditeurs externes communiquant leurs constatations au

comité d'audit, et superviser la résolution de toute divergence entre les auditeurs et la direction relativement à la communication de l'information comptable et financière;

- 8) discuter avec les auditeurs externes de la qualité et non seulement de l'acceptabilité des principes comptables de la Société, y compris (i) les conventions et pratiques comptables essentielles utilisées, (ii) les estimations comptables critiques et les questions comportant une part d'incertitude importante, (iii) les autres traitements de l'information financière qui ont fait l'objet de discussions avec la direction, la portée de leur utilisation et le traitement retenu par les auditeurs externes et (iv) les autres communications écrites importantes entre la Société et les auditeurs externes à cet égard;
- 9) examiner au moins une fois par année les déclarations des auditeurs externes décrivant leurs procédés internes de contrôle de la qualité;
- 10) examiner au moins une fois par année les déclarations des auditeurs externes quant à leur indépendance, et discuter avec les auditeurs externes au sujet des relations ou des services qui pourraient avoir une incidence sur leur objectivité ou leur indépendance;
- 11) examiner les politiques que la Société a adoptées relativement à l'embauche d'employés ou d'anciens employés de ses auditeurs externes;
- 12) superviser la sélection et la rotation de l'associé responsable de mission, de l'associé de référence et des autres associés participant à l'audit;

e) L'examen du financement et des plans de répartition des capitaux

- 1) examiner les plans de répartition des capitaux de la Société, y compris les politiques relatives aux dividendes, les programmes de rachat d'actions, la structure générale de la dette et le ratio de levier financier cible, et présenter des recommandations s'y rapportant au conseil aux fins d'approbation;
- 2) examiner la pertinence, les modalités et les conditions des arrangements importants en matière de financement de la Société, y compris les ventes de comptes débiteurs, l'affacturage des fournisseurs et les opérations de couverture, vérifier la conformité de ces arrangements et présenter des recommandations s'y rapportant au conseil aux fins d'approbation;

f) L'évaluation du rendement du comité d'audit

- 1) superviser l'existence du processus aux fins de l'évaluation annuelle du rendement du comité d'audit.

En raison des exigences élevées rattachées au rôle et aux responsabilités du comité d'audit, le président du conseil, en collaboration avec le président du comité de gouvernance et de responsabilité sociale, examine les invitations faites aux membres du comité d'audit de se joindre au comité d'audit d'une autre entité inscrite à la cote d'une bourse. Lorsqu'un membre du comité d'audit siège simultanément au comité d'audit de plus de trois sociétés cotées en bourse, y compris celui de la Société, le conseil doit déterminer si ces responsabilités parallèles nuisent à sa capacité de bien s'acquitter de ses fonctions au sein du comité d'audit; selon le cas, il exige que la situation soit corrigée ou indique dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société que les responsabilités parallèles du membre ne nuisent pas à l'exercice de ses fonctions.

Au besoin, le comité d'audit peut obtenir l'aide de conseillers juridiques, de comptables ou d'autres conseillers externes et fixe et paye leur rémunération et en informe le président du conseil et, s'il y a lieu, les auditeurs externes; le comité d'audit prend les arrangements nécessaires au paiement des honoraires des auditeurs externes et des conseillers dont il

retient les services. De plus, la Société fournit le financement nécessaire au comité d'audit, y compris le paiement des honoraires de tous les conseillers juridiques, les comptables et autres conseillers externes dont les services ont été retenus par le comité d'audit.

Les auditeurs internes et les auditeurs externes disposent en tout temps de voies de communication directe avec le comité d'audit. De plus, ils rencontrent séparément les membres du comité d'audit, sans la présence de la direction, au moins une fois par trimestre, afin de discuter des états financiers et des mesures de contrôle de la Société. En outre, au moins une fois par trimestre et plus souvent si nécessaire, le comité d'audit rencontre séparément la direction. Enfin, à chaque réunion régulière prévue et à chaque réunion extraordinaire, le comité d'audit se réunit sans la présence de la direction ou de tout administrateur non indépendant.

Le comité d'audit fait rapport chaque année au conseil quant à la pertinence de son mandat. De plus, le président du comité d'audit fait rapport régulièrement au conseil quant aux activités de son comité.

Aucune disposition du mandat décrit ci-dessus ne vise à céder au comité d'audit la responsabilité incombant au conseil de s'assurer que la Société se conforme à la législation et à la réglementation applicables ou à étendre la portée des normes de responsabilité légales ou réglementaires applicables aux administrateurs ou aux membres du comité d'audit. Même si le comité d'audit a un mandat précis et que ses membres peuvent avoir une expérience financière, ils n'ont pas l'obligation d'agir à titre d'auditeurs ou d'exécuter un audit, ni de déterminer si les états financiers de la Société sont complets et exacts et s'ils ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Ces questions relèvent de la direction, des auditeurs internes et des auditeurs externes. Les membres du comité d'audit ont le droit de se fier, en l'absence d'information contraire, (i) à l'intégrité des personnes et des organisations qui leur transmettent de l'information, (ii) à l'exactitude et à l'intégralité de l'information fournie et (iii) aux déclarations faites par la direction quant aux services non liés à l'audit fournis à la Société par les auditeurs externes. Les responsabilités de surveillance du comité d'audit n'ont pas été établies pour que celui-ci détermine de façon indépendante (i) si la direction a appliqué des principes de comptabilité ou de présentation de l'information financière adéquats ou des contrôles et procédés internes adéquats ou (ii) si les états financiers de la Société ont été dressés et, s'il y a lieu, audités conformément aux principes comptables généralement reconnus.

* * * * *